Sécurité dans le nord du Niger : **Les jeunes travaillent à la promotion de la paix** PP. 13-14



N°1511 Sahel Dimanche
du 12 Otobre 2012
— Prix : 250 francs

OFFICE NATIONAL
D'EDITION ET DE PRESSE
Place du Petit Marché
Tél : 20 73 34 86/87
Télécopieur : 20 73 30 90
BP : 13 182 Niamey - Niger
23ème ANNÉE

Le Président de la République parraine la sortie de la 12ème promotion d'élèves officiers de Pô

Les qualités d'homme d'Etat de SEM. Issoufou Mahamadou mises en exergue

Le Président de la République, Chef de L'Etat, SEM. Issoufou Mahamadou, était mercredi en visite de travail et d'amitié au Burkina Faso où il a été invité par son homologue du Faso, à venir parrainer la sortie de la 12ème Promotion d'Elèves Officiers d'Active de l'Académie Militaire Georges Namoano de la ville de Pô dans le centre sud du pays. (Lire en ci-dessous l'intégralité du discours prononcé par le Président Issoufou Mahamadou, parrain de cette 12ème promotion). A son arrivée, mercredi après midi, à l'aéroport international de Ouagadougou, le Président de la République a été accueilli à la passerelle de l'avion par le Premier ministre du Burkina Faso, SEM. Luc Adolphe Tiao, avant d'être salué par les membres du gouvernement, de députés nationaux, de membres du corps diplomatique ainsi que de plusieurs autres personnalités civiles et militaires. Peu de temps après cet accueil, la délégation présidentielle a mis le cap sur la garnison militaire de Pô située à 160 Km de la capitale burkinabé dans la province du Nahouri, région du centre-est. Et c'est dans la ville de Pô que le Président du Faso, SEM. Blaise Compaoré, attendait son homologue Nigérien à qui un accueil chaleureux fut réservé par la population de cette ville. Les deux Chefs d'Etat se sont par la suite transportés à l'Académie Militaire de Pô pour procéder officiellement aux festivités marquant la sortie de la 12ème Promotion d'Elèves Officiers d'Active. Cette 12ème Promotion dont le parrain est Son Excellence Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger a été baptisée Promotion «Citoyenneté» par le Président Blaise Compaoré, Chef suprême des Armées du Faso. Plusieurs manifestations ont marqué la cérémonie solennelle de sortie de cette promotion où le public a surtout apprécié le défilé militaire, tant des troupes du Faso que celles des pays de la sous-région, dont la fanfare du Niger, invitées pour la circonstance. La présence du Président Issoufou Mahamadou à cette cérémonie, a été unanimement appréciée et saluée tant par la Présidence du Faso qui en a fait expressément la demande pour ce parrainage, que par la hiérarchie militaire du Burkina Faso et du Niger, et les concernés eux-mêmes que sont les élèves Officiers d'active de cette Promotion citoyenneté.


DR

Le Chef de l'Etat accueilli à Pô par son homologue Blaise Compaoré

Tous les intervenants ont souligné la qualité d'homme d'Etat de M. Issoufou Mahamadou dont les propositions pour faire avancer son pays, la sous-région et le continent, dans les multiples voies de développement et de la sauvegarde de la paix et de la sécurité des Etats, trouvent largement échos et ce, en dehors même des frontières du vieux continent. Il faut préciser qu'une forte délégation des Forces armées nigériennes, conduite par le Chef d'Etat major adjoint des Armées a pris part aux festivités. A ce sujet d'ailleurs, voici ce que disait, mercredi soir à Pô, le Chef d'Etat Major général des armées du Faso, le Général Naberé Honoré Traoré, à l'adresse du Président Issoufou Mahamadou : «le choix porté sur votre haute personne n'est nullement le fait du hasard. C'est un choix de conviction qui rend hommage à vos qualités d'homme d'Etat, votre leadership personnel et à votre combat pour la démocratie et le développement.» Le Chef d'Etat Major général de l'armée a poursuivi en disant «qu'en agréant ce choix, vous comblez de joie cette promotion de jeunes officiers et plus encore, vous honorez grandement l'ensemble des Forces armées nationales du Burkina Faso. Aussi, le Général Nabere Honore Traoré a indiqué aux invités de cette cérémonie, que sur autorisation du Président du Faso, Chef suprême des forces armées du Faso, ministre de la défense nationale et des anciens combattants, il nous a été demandé «d'exprimer à SEM. Mahamadou Issoufou, toute notre gratitude pour avoir accepté ce parrainage et effectué personnellement le déplacement de Pô pour rehausser l'éclat de cette cérémonie.»

(Suite en page 2)

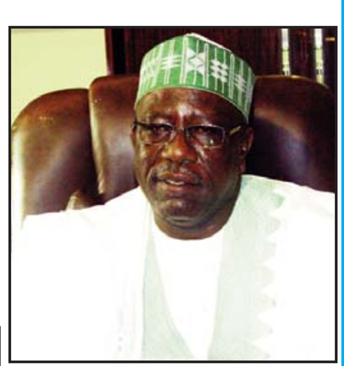


Tous avec le Mena !

Invité

M. Salifou Labo Bouché, ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information

«La décision portant sur l'attribution des licences 3G est motivée par une forte demande exprimée, la nécessité de renforcer la concurrence, l'introduction des services innovants, la baisse des tarifs et les recettes budgétaires attendues de cette opération»


Archives ONEP

P.11

<u>(Suite de la page 1)</u>

Le Président de la République, qui a reçu plusieurs distinctions au cours de cette cérémonie, a fait un don de vingt millions (20) millions de FCFA a cette 12ème Promotion de Pô et parmi lesquels on compte deux récipiendaires Nigériens. La promotion a regroupé dix (10) nationalités, dont une seule fille souligne le commandement de Pô et ceci malgré le désir exprimé par les plus hautes autorités à compter cinq (5) filles par promotion.

En fait, la cérémonie qui a eu lieu mercredi soir dans l'enceinte de l'Académie Militaire de Pô, marque l'aboutissement de deux (2) années de formation au cours desquelles, les élèves officiers d'active de la dite promotion ont abandonné l'esprit civil pour épouser celui particulièrement exigeant de soldat.
A son arrivée mercredi après-midi dans la capitale du Faso, le Président de la République a répondu aux questions de la presse. C'est ainsi que parlant même de la cérémonie qui l'a amené en terre burkinabé, le Chef de l'Etat a indiqué que « cette invitation est un signe de plus dans la bonne santé qui existe dans les relations entre le Niger et le Burkina Faso, deux peuples frères et amis qui partagent des valeurs communes. Le Président Issoufou Mahamadou dit placer la sortie de cette 12ème promotion sous le signe de l'espoir car a-t-il précisé, « de plus en plus nous aurons des jeunes officiers patriotes qui auront à cœur de défendre la sécurité de notre sous-région. La formation de nos forces de défense et de sécurité est capitale a relevé M. Issoufou Mahamadou, surtout aujourd'hui où la sous-région fait face à certaines menaces des groupes armés». Répondant à une question sur la position du Niger relativement à la crise malienne, le Chef de l'Etat a indiqué que la position du Niger n'a pas changé. «La position du Niger est celle de la CEDEAO, et nous attendons tout simplement le feu vert, la Résolution des Nations Unies, autorisant le déploiement de la force d'intervention au Mali », a-t-il affirmé.



Les deux Chefs d'Etat en tête à tête

Issaka Saïdou, envoyé spécial

<u>Le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM. Issoufou Mahamadou, parraine la sortie de la 12ème Promotion d'Elèves Officiers d'Active de l'Académie Militaire de Pô (Burkina Faso)</u>

«Je sais, en tant que parrain, pouvoir compter sur votre patriotisme et votre dévouement pour assumer cette vocation», *déclare le Chef de l'Etat*

«Excellence Monsieur le Président du Faso, cher frère
Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer ma profonde gratitude pour avoir relayé la volonté des officiers de la 12ème promotion de l'Académie Militaire Georges Namoano de Pô de m'honorer en me demandant d'être leur parrain. Je vous remercie sincèrement.
Jeunes officiers de la promotion «Citoyenneté »,
Je suis particulièrement heureux d'être parmi vous le jour de votre cérémonie de Triomphe. C'est assurément un moment important dans la vie de chacun d'entre vous. Il consacre en effet votre accession à l'exigeant, mais très beau métier des armes, que vous avez librement choisi. Il récompense aussi et surtout deux années d'intenses efforts et d'inlassables sacrifices à l'Académie Militaire Georges Namoano.
En cette heureuse occasion, j'éprouve un grand plaisir à vous féliciter solennellement, devant toute la hiérarchie militaire. Avec vous, je veux aussi saluer vos instructeurs, vos professeurs, et tous ceux qui ont contribué à la formation académique et militaire que vous avez reçue. En ces lieux qui inspirent le respect, ils sont les gardiens d'une tradition inestimable, celle des valeurs qui fondent votre engagement dans l'armée, à savoir: la patience d'apprendre et de progresser ; le courage et la détermination dans l'adversité ; la volonté d'aller au-delà de vos limites, lorsque la fatigue et le doute peuvent s'emparer de vous ; le dévouement et l'abnégation au service de la patrie ; la confiance en soi et dans les autres. En vous transmettant ces valeurs, ils sont aussi les éclaireurs des armées de demain. Devant vous qui serez les cadres de ces armées, avec force, je veux les remercier.

Jeunes officiers de la promotion «Citoyenneté»
Vous avez choisi d'embrasser le métier des armes. En cet instant solennel, vous avez à l'esprit que ce choix engage votre vie. Vous entrez dans une carrière aussi noble qu'exigeante. Vous en connaîtrez vite la grandeur et le prix. Vous saurez ce qu'elle exige de détermination et de courage. Les réflexes que vous avez acquis en ces murs sont de ceux qui structurent et qui demeurent tout au long de votre carrière. Vous en aurez rapidement besoin car vous serez bientôt engagés dans des situations complexes, requérant de grandes qualités humaines et professionnelles. Il faudra donc donner le meilleur de vous-mêmes pour commander des hommes et des femmes qui seront exigeants avec vous. Vous ne devrez jamais les décevoir, mais je sais que vous y êtes préparés.
Cet engagement orientera votre existence. Il saura vous rendre heureux. Il pourra être douloureux. Toujours, vous garderez au cœur la confiance que la Nation a placée en son armée. Dans le quotidien de vos missions, vous saurez en être dignes. Deux de vos camarades avaient fait comme vous le choix de s'engager dans une carrière exigeante. Ils ont perdu la vie en service commandé. J'ai nommé l'Elève Officier d'Active Boni Tamou Elie et l'Elève Officier d'Active Seyni Garba Ibrahim. Je tiens en ces moments solennels à leur rendre un hommage tout particulier.



Le Chef de l'Etat recevant le trophée attribué par l'académie militaire

Jeunes sous lieutenants de la 12ème promotion ;
Au savoir-faire acquis à travers les fondamentaux militaires vont s'ajouter certaines valeurs sociales auxquelles vous devez vous référer pour exercer vos responsabilités. Ce savoir-faire et ce savoir-être vont guider, à chaque fois que de besoin, votre jugement et vos actions. Si les qualités dont vous devez faire preuve en tant qu'officiers demeurent, le contexte lui, change d'année en année. Le monde dans lequel vous servirez est radicalement nouveau. Il gagne chaque jour en complexité et les certitudes de naguère ont perdu de leur pertinence.
Il vous faut désormais faire face à des intérêts divers et à des phénomènes géopolitiques, économiques, technologiques, culturels, imbriqués comme jamais auparavant. Vous devrez répondre à de multiples sollicitations, à l'intérieur comme à l'extérieur de vos territoires. Vous devrez prouver votre efficacité face aux nouveaux types de menaces et de défis auxquels vous serez confrontés car vous êtes avant tout des hommes et des femmes formés au métier d'officier du 21ème siècle.
La situation au Mali, où des terroristes armés et autres trafiquants ont su profiter de la dispersion de l'arsenal libyen, pour occuper le nord du pays, illustre parfaitement la nature de ces menaces. La sous-région dont la plupart d'entre vous sont originaires, est aujourd'hui infestée d'organisations criminelles et jihadistes. Les pays du Sahara et du Sahel qui commencent à enregistrer les premiers effets de la chute du précédent régime libyen doivent adopter nécessairement une nouvelle stratégie commune de lutte anti-terroriste au risque de voir apparaître un nouvel émirat islamique du style taliban. Il s'agit là d'un défi que seule votre foi inébranlable dans les valeurs cardinales qui fondent nos sociétés, et en particulier celles qui commandent l'exercice de la carrière militaire, vous permettra de relever.

Jeunes officiers de la promotion «Citoyenneté»,

Désormais votre statut d'Officier vous engage à l'impérieux devoir d'œuvrer inlassablement, si nécessaire au péril de votre vie, à la sauvegarde et au renforcement de la souveraineté de vos Etats, à la défense de leur intégrité territoriale et à la sécurisation des personnes et de leurs biens, dans un environnement de plus en plus marqué par des défis multiformes comme je l'indiquais plus haut.
N'oubliez jamais à cet égard que "la troupe est, et sera toujours, à l'image du chef ", c'est-à-dire à votre image. En embrassant la carrière des armes, vous avez fait le choix de lier votre destin à celui de votre pays. Je sais, en tant que parrain, pouvoir compter sur votre patriotisme et votre dévouement pour assumer cette vocation.

**Je vous souhaite beaucoup de courage.
Merci de votre aimable attention».**

<u>XIVème Sommet de la Francophonie à Kinshasa (République Démocratique du Congo)</u>

Le Chef de l'Etat quitte Niamey, ce matin

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou, quitte Niamey ce vendredi matin (12 octobre 2012), à destination de Kinshasa (République Démocratique du Congo) où il participera au XIVème Sommet de la Francophonie.
Le Chef de l'Etat est accompagné dans ce déplacement notamment de M. Kounou Hassane, ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture et M. Hassoumi Massoudou, ministre, Directeur de Cabinet du Président de la République.

25ème Congrès de l'Union Postale Universelle (UPU), à Doha, au Qatar

Un Kényan et un Suisse élus à la tête de l'UPU

Le ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information, M. Salifou Labo Bouché, conduit une importante délégation de notre pays, aux travaux du 25ème Congrès de l'Union Postale Universelle (UPU), à Doha, au Qatar. Lundi dernier, une conférence ministérielle de l'UPU a réuni plusieurs ministres des pays membres de l'Union, autour des questions relatives à l'impact de la technologie sur le secteur de la communication, le rôle du secteur postal pour favoriser l'inclusion sociale et économique, mais surtout à l'avenir des services postaux et de l'UPU en tant qu'organisation.
Selon un communiqué de presse émanant du service des Relations de presse de l'Union postale universelle, ce 25ème Congrès postal universel a élu, mercredi dernier, M. Bishar A. Hussein, du Kenya, comme directeur général de l'Union postale universelle pour la période 2013-2016. «Les pays-membres l'ont élu contre Serrana Bassini Casco, de l'Uruguay, qui est présentement Secrétaire générale de l'Union postale des Amériques, de l'Espagne et du Portugal, basée à Montevideo. 159 pays des 192 pays-membres de l'UPU avaient le droit de vote. De ceux-ci, 87 ont appuyé Bishar Hussein, contre 72 pour Serrana Bassini Casco», souligne le communiqué.
M. Bishar Hussein remplacera le Français Edouard Dayan, l'actuel directeur général, en janvier 2013. Ce dernier quittera son poste après huit ans à la tête de l'organisation. Un Suisse, M. Pascal-Thierry Clivaz, a été élu vice-directeur général de l'UPU, l'emportant sur Dennis Delehanty, des Etats-Unis d'Amérique. M. Pascal Clivaz remplacera Guozhong Huang, de Chine, qui termine aussi son deuxième mandat à l'UPU à la fin de 2012.
Créée en 1874, l'Union postale universelle, dont le siège est à Berne (Suisse), est une organisation intergouvernementale et constitue le principal forum de coopération entre gouvernements, postes et autres acteurs du secteur postal mondial. «Elle assure le fonctionnement d'un réseau véritablement universel fournissant des produits et services modernes, fixe les règles concernant les échanges postaux internationaux entre ses 192 pays-membres et formule des recommandations visant à stimuler la croissance du volume des échanges postaux et à améliorer la qualité de service au profit des clients», conclut le communiqué.

A. Soumana


● DR

Le ministre Salifou Labo Bouché prenant part aux travaux du congrès

Atelier de validation du manuel de préparation et d'exécution budgétaire

Elaboration d'un outil de référence en matière de préparation et d'exécution budgétaire

La Directrice générale adjointe du budget au Ministère des Finances, Mme Soungouli Rakia, a présidé, hier matin, au centre de Conférence Africa Hall de Niamey, la cérémonie d'ouverture de l'atelier de validation du manuel de préparation et d'exécution budgétaire. Les participants à l'atelier examineront avec intérêt le manuel soumis à leur appréciation, afin de doter le Niger d'un outil de référence en matière de préparation et d'exécution budgétaire.
Dans l'allocution qu'elle a prononcée à l'ouverture de l'atelier de validation du manuel de préparation et d'exécution budgétaire, la Directrice générale adjointe du budget de Ministère des Finances, Mme Soungouli Rakia, a d'abord noté que l'un des enjeux majeurs de la réforme des finances publiques est de migrer d'une culture de moyens à une culture de résultats, afin que la lisibilité et ou la traçabilité des ressources de l'Etat soit de mise. «Nous pouvons dire qu'à partir de ce moment chaque franc CFA dépensé soit plus utile et plus efficace pour la population», affirme-t-elle. En effet, elle a souligné que deux objectifs fondamentaux sont visés dans le cadre de cet atelier notamment l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique et l'optimisation des recettes budgétaires pour le bénéfice de tous les citoyens et envers les partenaires techniques ; et l'instauration d'une véritable transparence dans la gestion publique en rendant plus lisibles et accessibles les documents budgétaires à la fois pour le parlement, le citoyen, la société civile et aussi pour les partenaires qui participent à nos cotés à la promotion de notre économie et au développement du Niger.
Selon elle, hormis le guide CDMT sectoriel, il n'existe pas de document décrivant les procédures d'élaboration et de gestion budgétaire et accessible à l'ensemble des acteurs, même le décret de 2003 ne décrit que les étapes de la préparation. «Il parait nécessaire dès lors de disposer d'un outil pouvant décrire et fixer les procédures et les techniques, ainsi que le timing de toutes activités à réaliser dans le cadre de la préparation et de l'exécution du budget», a-t-elle indiqué. Elle a relevé que cinq (5) ans durant, des efforts ont été fournis pour l'élaboration et la mise en œuvre des CDMT sectoriels.
Cette situation, selon elle, s'explique en grande partie par l'absence de document de référence en matière de budget programme, mais aussi par les insuffisances relevées dans le cadre de pilotage. «Cependant, nous devons reconnaitre que c'est un pré-requis important, pour l'exécution des activités telles que l'élaboration du budget programme expérimental 2012-2014, l'adaptation, des systèmes d'information comme outils de dialogue, la désignation des responsables de programmes pour conduire la structuration des programmes et le suivi des actions» a poursuivi Mme Soungouli Rakia. Elle a également expliqué qu'il est attendu de cet atelier trois (3) actions concrètes notamment, l'appropriation et la mise en œuvre du document pluriannuel de dépenses publiques par les structures prenant part à ces travaux, ce qui permettra une bonne préparation budgétaire d'abord au niveau sectoriel, ensuite global ; l'intensification de la culture de la performance avec les éléments de mesure de celle-ci que sont les indicateurs ; et la disponibilité d'un système d'information efficace en matière de gestion budgétaire dans un contexte de programmation pluriannuelle.

Laouali Souleymane


● Kader Amadou/ONEP

La table de séance à l'ouverture de l'atelier

Journée mondiale et européenne contre la peine de mort

Mobilisation pour l'abolition de la peine capitale

La communauté internationale a célébré, le mercredi 10 octobre dernier, la Journée mondiale et européenne contre la peine de morts. En prélude à cette importante date pour les abolitionnistes, l'Assemblée générale des Nations Unies a procédé au lancement d'une coalition internationale pour l'abolition de la peine de mort sur le thème « la peine de mort, du moratoire à l'abolition».
Au Niger pour commémorer l'édition 2012, l'ambassade de France l'Association nigérienne de défense des droits humains et la Coalition nigérienne pour l'abolition de la peine de mort se sont associés à l'occasion de cette journée en proposant un débat en présence de magistrats, d'avocats et de membres de la société civile au Centre Culturel Franco Nigérien Jean Rouch couplé à la projection du film portrait «Un abolitionniste» qui est un documentaire de Joël Calmettes. La projection a été suivie d'une discussion sur les enjeux juridiques et culturels du débat sur la peine de mort aujourd'hui au Niger, modérée par M. Almoustapha Moussa, président de la Coalition nigérienne pour l'abolition de la peine de mort en présence de l'Imam Ali Ben Salah, prédicateur, ancien ministre, du Vice Président de l'ANDDH, M. Djibril Abarchi et un représentant de l'ordre des avocats. Abolie pour la première fois au Venezuela en 1863, la peine de mort est abolie dans une centaine de pays et est appliquée encore dans 57 pays à travers le monde comme c'est le cas aux Etats Unis d'Amérique, en Chine, Inde, Iran, Gambie, Egypte, Japon, Nigeria. Par contre dans d'autres pays les dispositions de la peine de mort restent toujours en vigueur même si les exécutions ne sont pas prononcées.
Au Niger par exemple, les dispositions sur la peine de mort existent encore en dépit du fait que la loi fondamentale consacre la sacralisation de la personne humaine. Récemment encore, dans sa tentative de faire abolir la peine de mort l'Etat du Niger a soumis au Conseil Consultatif National projet d'abolition de la peine capitale qui a exprimé un avis négatif. La dernière peine a été exécutée avant 1976 et en décembre 1987 le président Ali Saïbou a annoncé que toutes les peines capitales confirmées en appel seraient commuées en réclusion à perpétuité. Il faut souligner qu'au niveau mondial des progrès continuent d'être enregistrés sur le chemin de l'abolition. Plusieurs pays se sont inscrits dans la logique et beaucoup d'entre eux l'ont aboli ces dernières années comme c'est le cas du Benin qui a définitivement enterré la peine capitale en 2012. La guillotine, la chaise électrique et d'autres moyens d'exécution ne sont que des lointains mauvais souvenir.
Dans un communiqué de presse rendu public à l'occasion de la journée mondiale contre la peine de mort l'Union européenne a réitéré son opposition à l'application de la peine capitale dans tous les cas et quelles que soient les circonstances. Son abolition universelle est l'un des principaux objectifs de la politique de l'UE dans le domaine des droits de l'homme a-t-elle indiqué dans le document. Cette position de l'UE a été réaffirmée par la haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne Mme Catherine Ashton qui soulignait que «La peine capitale est une sanction cruelle, inhumaine et irréversible qui porte atteinte au droit humain fondamental à la vie et à la dignité. En cas d'erreur judiciaire, dont aucun système juridique n'est à l'abri, la peine de mort constitue une perte de vie humaine tragique et irréversible. Elle ne peut ni annuler le crime qu'elle entend punir, ni atténuer la perte d'une victime. Une telle pratique devrait appartenir au passé.» Dans son communiqué l'UE a indiqué qu'elle poursuit sa campagne contre la peine de mort dans des enceintes multilatérales telles que les Nations unies et contribue à l'adoption de la résolution de la 67e Assemblée générale des Nations unies relative à un moratoire sur l'application de la peine de mort.

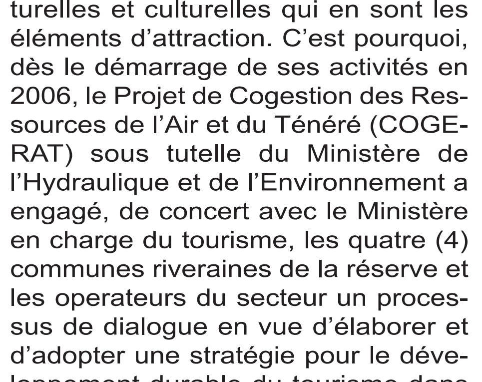
Zabeirou Moussa

Signature du document de la charte de l'écotourisme dans l'écosystème de la Reserve Naturelle Nationale de l'Air et du Ténéré (RNNAT) et ses zones connexes

Un outil novateur pour promouvoir un tourisme durable dans la région d'Agadez

Une cérémonie relative à la signature du document de la charte de l'écotourisme dans l'écosystème de la Reserve Naturelle Nationale de l'Air et du Ténéré et ses zones connexes, a été organisée, hier à la mi-journée, à Niamey. Cette charte vise à garantir les conditions d'une meilleure pratique du tourisme dans la zone et surtout satisfaire aux mieux aux exigences du code mondial d'éthique. Appuyé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ce document de la charte est le résultat d'une synergie d'action entre le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat et le Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement à travers le projet COGERAT (Cogestion des Ressources de l'Aïr et du Ténéré).

En procédant à la signature du document de la charte, le Secrétaire général du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, M. Ibrahim Boubacar, a tout d'abord souligné que l'exploitation durable des produits touristiques de l'écosystème désertique de la Reserve Nationale Naturelle de l'Air et du Ténéré (RNNAT) dépend de la qualité et de la durabilité des ressources naturelles et culturelles qui en sont les éléments d'attraction. C'est pourquoi, dès le démarrage de ses activités en 2006, le Projet de Cogestion des Ressources de l'Air et du Ténéré (COGERAT) sous tutelle du Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement a engagé, de concert avec le Ministère en charge du tourisme, les quatre (4) communes riveraines de la réserve et les operateurs du secteur un processus de dialogue en vue d'élaborer et d'adopter une stratégie pour le développement durable du tourisme dans cet écosystème. Il a précisé que ce processus a abouti à l'élaboration en janvier 2007, d'une stratégie et d'un





● Kader Amadou/ONEP

Lors de la signature de la charte

plan de développement durable du tourisme dans la RNNAT et ses zones connexes. Un projet de charte l'écotourisme a été également élaboré. En septembre 2011, un atelier régional de validation de la stratégie et du document de la charte a été organisé à Agadez. Cette charte s'intègre parfaitement dans les priorités de la Stratégie Nationale de Développement Durable du Tourisme (SNDDT), adoptée par le Gouvernement en 2011 et vise à garantir les conditions d'une meilleure pratique du tourisme dans la zone et surtout de satisfaire aux mieux aux exigences du Code Mondial d'Ethique.

La signature de cette charte, a indiqué le SG du Ministère en charge du tourisme, traduit si besoin en est la volonté du Gouvernement à tout mettre en œuvre pour relancer les activités touristiques mais surtout les inscrire dans une perspective de développement durable. Intervenant à cette occasion, le Secrétaire Général du Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement M. Mamadou Mamane, a réitéré tout le soutien de son département Ministériel à accompagner les différents acteurs concernés par cette charte qui vise à relancer les activités touristiques. Il a exprimé l'entière disponibilité du Ministère à œuvrer aux cotés des institutions et les structures œuvrant dans le domaine pour la promotion du tourisme. Il a renouvelé toute sa gratitude et sa reconnaissance au PNUD pour son appui inestimable qu'il ne cesse d'apporter à ce secteur. M. Zourkaleini Boureima Maiga Secrétaire General de la Région d'Agadez a rappelé que depuis l'avènement de la 7eme République, des actions idoines ont été menées pour un retour définitif de la paix dans la région d'Agadez. Dans le cadre de cette dynamique de paix, les autorités régionales et locales s'emploient efficacement avec l'ensemble des acteurs à relancer l'économie régionale dont le tourisme qui constitue un des piliers essentiels. Aussi, a t-il précisé, première destination touristique du pays, Agadez dispose d'énormes potentialités touristiques ouvrant ainsi la possibilité à plusieurs formes de tourisme dont l'ecotourisme.C'est conscient de ces enjeux, a expliqué le SG de la Région d'Agadez, que les collectivités locales riveraines de la RNNAT et les operateurs du secteur appuyé par le projet COGERAT, ont pris l'initiative d'élaborer le document de la charte de l'écotourisme dans la zone.

Aissa Abdoulaye Alfary

Convocation des membres du Conseil Economique, Social et Culturel en session inaugurale

En application des dispositions de l'article 14 al. 2 de la loi n° 2011-40 du 07 décembre 2011 déterminant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil Economique, Social et Culturel (CESOC), modifiée et complétée par la loi n° 2012-42 du 24 août 2012 , les membres du Conseil Economique, Social et Culturel (CESOC) sont convoqués en session inaugurale, le mardi 16 octobre 2012.

Office National d'Edition et de Presse

Place du Petit Marché
B.P : 13182 Niamey Niger
Tél 20 73 34 86 /87
Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.ne

Directeur de Publication
Mahamadou Adamou

Directeur de la Rédaction
Assane Soumana
20 73 99 86
Réd en chef
Tchirgni Maïmouna
Réd en chef/Adj
M.S. Soulé Manzo

Directeur Technique
Issa Madougou
20 73 99 87
Réd en chef
M.S. Abandé Moctar
Réd en chef adjt
Inoussa Oumarou

Secrétaire de Rédaction
Wata N. Fassouma Moustapha

Directeur commercial
Morou Hamadou 20 73 22 43
Chef Service Communiqué et Pub. Alassane Assilila

Direction Administrative et financière (DAF)
Directrice: Mme Saïdou Rahamou
Tél: 20 73 99 85
Chef service Recouvrement:
Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP
Tirage ONEP
5000 exemplaires

Hymne national

Auprès du Grand Niger Puissant
Qui rend la nature plus belle
Soyons fiers et reconnaissants
De notre liberté nouvelle
Evitons les vaines querelles
Afin d'épargner notre sang
Et que les glorieux accents
De notre race sans tutelle
S'élèvent dans un même élan
Jusqu'à ce ciel éblouissant
Où veille son âme éternelle
Qui fera le pays plus grand

Debout Niger, debout !
Que notre oeuvre féconde
Rajeunisse le cœur de ce vieux continent
Et que ce chant s'entende aux quatre coins du monde
Comme le cri d'un peuple équitable et vaillant

Debout Niger, debout !
Sur le sol et sur l'onde
Au son des tam-tams dans leur rythme grandissant
Restons unis toujours, et que chacun réponde
A ce noble avenir qui nous dit
En avant...

L'air du temps

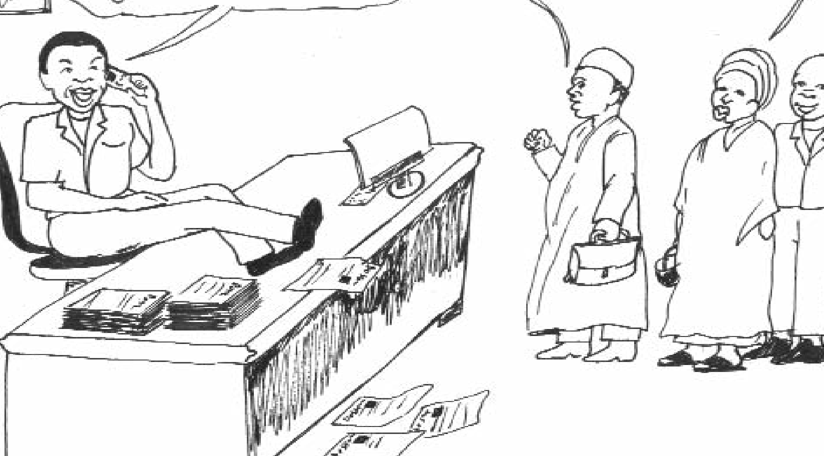
Et si le Mena rééditait la légende…

Une fois de plus, le Mena sera, dimanche prochain, face à son public pour relever le défi de gratifier le peuple nigérien de sa qualification à la CAN 2013. L'événement, est attendu avec beaucoup d'enthousiasme, mais surtout d'espoir. Depuis quelques jours, on assiste à une véritable veillée d'arme chez les mordus du football, notamment les supporters invétérés du Onze national. Habillés aux couleurs nationales, ces derniers parcourent les coins chauds de la capitale en galvanisant les foules sur la victoire certaine du Mena dans ce match qui l'opposera, au Sily national de Guinée. L'enjeu est de taille, mais nul ne doute de la capacité de nos ''vaillants guerriers'' de rendre aux visiteurs la monnaie de leur pièce en rééditant la légende. Celle-là même qu'ils ont écrite en lettres d'or face aux redoutables Pharaons d'Egypte, détenteur du prestigieux titre de septuple champion d'Afrique, puis réécrite face aux Bafana-Bafana d'Afrique du Sud. Il s'agira encore pour Maazou Moussa Ouwo, et les siens de prouver que le football se joue, non seulement avec les pieds et la tête, mais aussi avec le cœur. Ils l'ont déjà fait au Stade Général Seyni Kountché, à Nelsprit, en Afrique du Sud, à Freetown et ailleurs, il n'y a donc pas de raison qu'ils n'en fassent pas autant, à Niamey, sur leurs propres installations, devant un public qui leur est entièrement acquis. . Pour ce faire, il leur faudra faire preuve d'une volonté inébranlable soutenue d'un don de soi sans faille : tenir, mener et marquer ! Telle est la consigne !... Car, le Chef de l'Etat l'a dit, ''la qualification est à notre portée''. Il les a assurés de son soutien total et celui du peuple nigérien, tout entier. Aussi, le douzième homme sera là pour pousser les ''garçons'' à la victoire.

Et quand l'arbitre sifflera la fin de la partie, nous serions heureux d'entendre l'onde de choc des ovations des supporters retentir, du stade pour se répandre jusqu'aux confins du Niger. Et les joueurs du Sily, aurions appris à leurs dépens, comme ce fut le cas des Pharaons d'Egypte, que c'est désormais une chimère de croire qu'on peut enfiler ses crampons-vissés pour venir ''bouffer'' du Mena sur la pelouse du SGSK !

Assane Soumana

Humour



Entre nous

Niamey est connue pour la récurrence des accidents de la circulation. Une situation qui fait payer déjà un lourd tribut aux populations avec ses lots de blessés et même de pertes en vies humaines. Et comme si cela ne suffisait pas, à chaque fois qu'il y a un accident, même anodin, les véhicules sont abandonnés en plein milieu de la chaussée, compliquant davantage la circulation et provoquant souvent d'autres accidents. Les services du constat sont indexés, parce qu'ils mettent beaucoup de temps avant d'arriver sur les lieux pour faire leurs constats. Et au finish, les dossiers finissent dans les coffres des services d'assurances, qui prennent à leur tour une éternité avant de désintéresser leurs clients. Entre nous, une telle situation a trop duré. Les services compétents doivent trouver une solution à cet état de fait.

Faits divers

Il cultive du cannabis pour sauver son village de la banqueroute

La crise plombe les finances de l'Espagne depuis quelques années maintenant. Même la riche et dynamique Catalogne n'échappe pas à certains problèmes économiques. Un petit village de cette belle région a décidé de renflouer ses caisses et créer de l'emploi d'une manière très particulière : elle autorise depuis peu la culture de la marijuana dans la commune.

Dans un petit village de 900 habitants en Catalogne, le maire a eu une idée très originale pour lutter contre la crise : il autorise la culture du cannabis ! En effet, la municipalité de Rasquera, minuscule village situé entre les terres de l'Ebre et la province de Tarragone, a décidé de renflouer ses caisses en autorisant et en encadrant la production de Marijuana.

Autoriser le cannabis pour une utilisation thérapeutique

Le projet, porté par le maire Bernat Pelissa, consiste à louer quelques parcelles de terrains bordant le village à un "Cannabis Club" de Barcelone. Cette association de consommateurs réguliers, qui ce sert de la "plante magique" à des fins ludiques et thérapeutiques, aurait l'occasion de planter et de faire pousser la dites herbes de manière complètement légale et surveillée.

L'élu municipal, un petit Catalan d'une quarantaine d'années et proche des partis politiques classés gauche, a expliqué à nos confrères de Sud Ouest les raisons d'un tel projet : "Il s'agit d'encadrer une pratique qui se développe sur notre commune et qui, pour le moment, ne bénéficie qu'à l'économie souterraine. Regardons la réalité en face : la culture du cannabis représente un marché juteux et cela peut nous aider à lever suffisamment de fonds pour rembourser notre dette".

"Notre but n'est pas de défendre la légalisation de la marijuana"

Anticipant les nombreuses critiques venant des hautes sphères politiques catalanes et espagnoles, le maire de Rasquera Bernat Pelissa justifie son initiative: "Nou ne sommes pas des activistes, notre but n'est pas de faire du prosélytisme ou de défendre la légalisation de la marijuana. Nous proposons simplement de nouvelles règles du jeu".

(Gentside)

C'est arrivé à Niamey

La police démantèle deux réseaux de malfrats opérant à Niamey

11 individus arrêtés, 438 bouteilles de gaz, 5,3 millions de dollars et 2320 euros en faux billets saisis

La Police nationale à travers la Brigade d'intervention et de recherche de la Police judiciaire a mis la main sur deux réseaux de malfrats opérant dans la ville de Niamey. Au total onze (11) individus dont huit (8) pour le premier réseau et trois (3) pour le second réseau ont été interpellés. Ils ont été présentés aux médias, mercredi matin, dans les locaux de la police judiciaire (PJ) avec leur butin, constitué de 438 bouteilles de gaz et une importante quantité de faux billets en dollars et en euros.


Kader Amadou/ONEP

Une vue des malfrats

Le premier réseau s'est spécialisé dans le vol des bouteilles de gaz. ''Ces individus ont passé plus d'une année à écumer les différents dépôts de vente dans plusieurs quartiers de Niamey.'' a indiqué l'officier de police Adili Toro Mainassara, du Service Information, Relations publiques et Sport de la Police nationale. Le réseau est constitué de huit (8) individus. ''Ils sont au nombre de huit (8) dont quatre (4) voleurs et quatre (4) receleurs parmi eux un taximan qui transporte les bouteilles volées, entreposées au quartier Kouara Tégui'' ajoute l'Officier de Police Adili Toro. 438 bouteilles de gaz ont pu être récupérées par la brigade d'intervention et de recherche de la PJ. Quant au second réseau, celui des faussaires, il est composé de trois (3) individus. Ces malfrats ont été pris au quartier recasement 2ème latérite. ''On a trouvé en leur possession cinq (5) caisses, dont trois (3) caisses contenant la somme de 5,3 millions de dollars américains de faux billets en coupures de 100 dollars, 2320 euros de faux billets et une autre caisse contenant un produit jaunâtre ressemblant à de l'or'' a expliqué l'officier de police. Tous ces onze (11) individus interpellés sont de nationalité nigérienne d'après les services de la police.

Et comme à l'accoutumée, l'officier de Police Adili Toro Maïnassara a tenu à lancer un appel à l'endroit des populations. ''Les populations doivent nous prêter main forte pour que nous puissions mener à bien notre mission de sécurisation des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national. Nous demandons aux populations de faire le minimum, nous ferons le maximum de notre part'' ajoute-t-il. Et au-delà de la Police nationale, ce sont toutes les forces de défense et de sécurité qui ont besoin de l'appui des populations. ''Toutes les forces de défense et de sécurité sont à la disposition des citoyens. Elles ne demandent que la collaboration des populations'', a conclu l'officier de police.

Siradji Sanda



AVIS DE VACANCE DE POSTE

La **Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** est un regroupement régional de quinze pays créé en 1975. Sa mission est de promouvoir l'Intégration économique dans "tous les domaines de l'activité économique, notamment l'industrie, les transports, les télécommunications, l'énergie, l'agriculture, les ressources naturelles, le commerce, les questions monétaires et financières, les questions sociales et culturelles

En janvier 2007, le Secrétariat Exécutif de la CEDEAO), sis Abuja, Nigeria, a été transformé en une Commission placée sous l'autorité d'un Président assisté d'un Vice-président et de sept Commissaires, avec Vingt-sept Directions placées sous l'autorité des Directeurs qui mettent en œuvre des programmes en cohérence avec les objectifs de l'organisation. Dans le cadre du processus d'intégration, la CEDEAO est engagée dans la mise en œuvre de programmes stratégiques d'importance cruciale et cherche à recruter des candidats capables et qualifiés des Etats-Membres de la CEDEAO, aux postes suivants, financés par nos partenaires :

N/S	POSTE	DEPARTMENT	DIRECTION /UNITE	GRADE
1.	Directeur	Infrastructure	Unité de Préparation et de Développement des Projets (PPDU)	D2
2.	Spécialiste en Infrastructure	Infrastructure	PPDU	P5
3.	Analyste Economiste/Financier	Infrastructure	PPDU	P5
4.	Responsable de l'Administration et des Finances	Infrastructure	PPDU	P5
5.	Spécialiste en Passation des Marchés	Infrastructure	PPDU	P5

Pour plus d'informations en vue de postuler aux postes cités ci-dessus, les candidats ressortissants de la CEDEAO sont priés de visiter le Site web de la CEDEAO : www.ecowas.int

En cohérence avec leur objectif d'accélérer et d'améliorer le processus du recrutement, la Commission de la CEDEAO n'acceptera que les soumissions effectuées via l'application électronique de gestion de candidatures.

World Vision

APPEL D'OFFRES N° 001/GSD/FY13

Pour la fourniture de mil (Petit mil), haricots (niébé), et huile végétale à WORLD VISION NIGER

I. \PROCEDURES DE SOUMISSON

World Vision Niger est une Organisation humanitaire internationale travaillant dans le domaine du secours et du développement. WV Niger, en partenariat avec le Gouvernement de Hong Kong, avec World Vision Hong Kong, compte mettre en œuvre un projet d'aide alimentaire et de sécurité alimentaire au Niger.

Pour ce faire, WV Niger invite des fournisseurs locaux éligibles à participer dans l'appel d'offres pour la fourniture de mil, haricots (Niébé) et d'huile végétale livrables à leur entrepôt dans la région Tillabery (Téra) et Région de Zinder. Les quantités sont les suivantes :

- Lot 1 et 2

Type de céréale	Quantité	Emballage	Destination	Lot
Mil	252.53 tonnes	Sacs de 100kg	Téra	Lot1
Haricot	42 tonnes	Sacs de 50 kg	Téra	Lot2
Huile	13.13 tonnes	Bidon de 25 litre	Téra	Lot2

- Lot 3 et 4

Type de céréale	Quantité	Emballage	Destination	Lot
Mil	303 tonnes	Sacs de 100kg	Zinder	Lot3
Haricot	50.40 tonnes	Sacs de 50 kg	Zinder	Lot4
Huile	5.75 tonnes	Bidon de 25 litre	Zinder	Lot4

NB : Tous les lots sont indépendants

Les entreprises qui sont invitées à soumettre leurs soumissions sont invitées par ceci à répondre à l'invitation en soumettant soit leur(s) offres ou en indiquant leur incapacité à participer. Aucune réponse ne sera la cause de la suppression de votre compagnie de la liste d'invitation.

Toutes les offres qui ne sont pas conformes aux exigences de l'offre seront automatiquement considérées comme non valides.

Toutes les offres doivent être transmises exclusivement à l'attention : General Service Director.
World Vision Niger , Nouveau Marché, Bvd de la Liberté, NM-2 CN3
P.O. Box 12713, NIAMEY, Republic of Niger/ *Tel: 00 227 96 49 34 00*

Les soumissions doivent être envoyées dans une enveloppe signée et cachetée et comportant l'intitulé: **World Vision Niger, Soumission X/ 12**

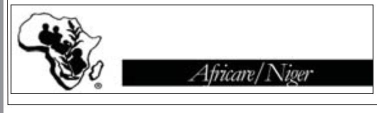
Sous aucune circonstance l'offre ou une copie de l'offre ne doit être envoyée à un autre individu à World Vision.

La soumission doit inclure le nom, l'adresse, les numéros de téléphone/fax et l'adresse e-mail du soumissionnaire, le nom de la personne à contacter, l'infrastructure de production et le lieu de chargement de la cargaison.

Date de clôture: Mardi 17 octobre 2012 12:30:00

WV Niger se réserve le droit d'accepter ou de rejeter n'importe quelle offre ou toutes les offres.

Les dossiers relatifs aux spécifications techniques sont à retirer à World Vision à l'adresse indiquée ci haut contre payement de la somme de 50.000 FCFA.



AVIS DE RECRUTEMENT

Africare Niger cherche pour son bureau de Niamey dans le cadre du Projet de renforcement de la résilience post crise dans les communautés rurales de la zone de Filingué dénommé **''BuildeR''** pour dire **''Building Résilience''** financé par l'USAID/FFP un Project Officer:

I/ Conditions à remplir

1.1/ Requis

- Etre titulaire au moins d'un Diplôme d'Agro Economiste/Socio Economiste/Economiste, Planification ou Sciences connexes avec 5-8 ans d'expérience
- Avoir une expérience prouvée d'au moins cinq (5) ans dans la mise en œuvre des programmes de Sécurité Alimentaire en milieu Rural
- Etre de Nationalité Nigérienne
- Avoir une bonne capacité de rédaction des rapports
- Avoir de connaissances approfondies de logiciels informatiques courants

1.2/ Avantages/Atouts

- Avoir des connaissances sur la zone d'intervention
- Avoir de connaissance en Anglais écrit et parlé
- Avoir une expérience prouvée dans la coordination/Gestion des Projets de Développement Rural
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre des projets financés par l'USAID

La description du poste détaillé peut être retirée auprès de la Secrétaire Bilingue d'Africare Niger, sis Boulevard Mali Béro ou dans les sous bureaux d'Africare à Filingué, Tahoua et Agadez tous les jours ouvrable de 08 h 30 à 17 h 00 à partir du lundi 15 octobre 2012 à 10 h 00.

II/ DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent comprendre:

– Une lettre de motivation manuscrite d'au plus une page en Français
– Les photocopie(s) légalisée(s) du (des) diplôme (s)
– Les attestations des précédents emplois;
– Les photocopies légalisées des pièces d'Etat civil ;
– Le curriculum vitae sincère sur le cursus professionnel ;
– Une photocopie de la carte d'inscription à l'Agence Nigérienne pour la Promotion de l'Emploi

III/ DEPOT DE CANIDATURE

Les candidat (e) s intéressés (es) doivent faire parvenir **au plus tard mardi 23 octobre 2012 à 12h 00** leurs dossiers de candidature sous pli fermé portant la mention «Recrutement Africare/BuildeR Project Officer» au bureau d'Africare –Niger à Niamey sis situé sur Mali Béro ou dans les sous bureaux d'Africare à Filingué, Tahoua et Agadez.

NB: Aucun dossier ne sera retourné



Marchés Publics

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

relatif à la sélection de cabinets d'audit et d'expertise comptable

1. Dans le cadre de sa mission de contrôle des fonds publics, la Cour des comptes a obtenu une subvention du Fonds Européen de Développement (FED).
Une partie de cette subvention est destinée au recrutement de cabinets d'audit et d'expertise comptable pour renforcer les capacités opérationnelles de la Cour.

2. La prestation attendue concerne la réalisation sous l'autorité de la Cour, du contrôle de la gestion financière et comptable des sociétés publiques et parapubliques, et de tout organisme dans lequel l'Etat ou les collectivités ont un intérêt financier.
Des vérificateurs de la Cour seront associés à chaque mission de contrôle.

Chaque mission de contrôle fera l'objet d'un rapport provisoire et d'un rapport définitif. Chaque prestation donnera lieu à une note retraçant le déroulement de la mission.

3. La Cour des comptes invite les cabinets d'audit et d'expertise comptable intéressés à présenter leur candidature. Ils doivent à cet effet fournir toutes les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour une telle prestation.
Il s'agit notamment de documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité du personnel qualifié et toute autre information attestant des compétences professionnelles et capacités financières du cabinet.

4. Une liste restreinte de cabinets agréés sera établie à l'issue de l'analyse des manifestations d'intérêt reçues. En temps opportun, les cabinets agréés seront consultés en fonction de l'entité à contrôler et des termes de référence spécifiques au contrôle à effectuer, et conformément aux procédures de passation de marchés de l'Union Européenne (10ème FED).

5. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat Général de la cour des comptes de **10 heures à 12 heures** les jours ouvrables.

6. Les manifestations d'intérêt devront porter la mention suivante :
«MANIFESTATION D'INTERET relative à la sélection de cabinets d'audit et d'expertise comptable» et être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 26 octobre 2012 à 12heures locales**: COUR DES COMPTES place Nelson Mandela BP : 14034 /Tel : (227) 20 72 68 00 Niamey.

Les filles, le meilleur espoir du Niger

Par Monique CLESCA, Représentante de UNFPA au Niger

Elles sont partout au Niger, ces filles ! En ville, mais surtout dans les villages. Ce sont des enfants avec des noms exotiques comme Balkissa, Fatimé, Aichatou, Hadiza, Zeinabou. Elles sont âgées de 15, 16, 17, certaines ont à peine 11 et 12 ans et elles sont forcées de se marier. Et elles n'en veulent pas. Comme toutes les adolescentes partout dans le monde, elles veulent aller à l'école pour devenir médecins, enseignantes ou sages-femmes, et de vivre leurs rêves, épouser un homme de leur choix, avoir le nombre d'enfants qu'elles souhaitent et pouvoir participer en tant que citoyennes dans la vie de leur pays. C'est après tout, leur droit. Ce que je sais, c'est qu'elles doivent être en mesure d'exercer ce droit.

Balkissa est l'une de ces filles. Le jour où je l'ai rencontré, son visage à la couleur du miel était mis en relief par un voile rouge perlé qui couvrait sa tête et son cou. "J'ai dit à mes parents non, je ne veux pas me marier. Je veux terminer mes études. Je veux être médecin », me dit-elle d'une voix sans faille qui fait écho à sa détermination, ses petits yeux en amande regardant droit dans les miens. A 17 ans, elle a réussi, au cours des derniers mois, à échapper à l'oncle riche qui veut la marier contre son gré. Quand elle était petite fille, ses parents avaient négocié son mariage avec un cousin et la dote avait été payée.

Cette année, quand elle a découvert que la date du mariage avait été fixée deux jours avant l'ouverture des classes, elle s'est plainte au directeur de son école. Ce dernier l'a dirigé vers SOS Femmes et Enfants Victimes de violence familiale (FEWF). Avec leur aide, elle saisit la justice et emmena ses parents devant le tribunal. Elle a gagné son procès. Mais sa victoire fut de courte durée, car sa famille a continué à planifier le mariage. Cette étudiante de seconde décida de continuer sa lutte. Elle est allée cette fois-ci à la police pour se plaindre et s'est réfugié quelques jours au centre. Suite à cette ultime convocation à ses parents, le mariage fut enfin annulé. "Le sujet est clos,» dit-elle avec un grand sourire.

SOS FEWF envisage la possibilité de lui donner une modeste bourse avec l'assistance de UNFPA pour financer les trois années de scolarité nécessaires pour obtenir son baccalauréat. Une condition importante : qu'elle tient parole et n'accepte pas d'être mariée de force. D'ici là, elle aurait fait un grand pas vers son choix de carrière. Le Niger a le plus fort taux de mariage des enfants dans le monde. 75% des filles sont mariées au moment où elles atteignent l'âge de 18 ans. Pire, 36% d'entre elles sont mariées avant l'âge de 15 ans. Certaines sont mariées par leurs parents à 11 ou 12 ans. Les conséquences sont désastreuses.

Toutes les deux heures une enfant (légalement une personne âgée de moins de 18ans) ou une femme meurt au Niger en donnant naissance ; le taux de mortalité maternelle est de 554 pour 100.000 naissances vivantes. Elles meurent parce qu'elles tombent enceintes trop tôt et ont trop d'enfants trop rapprochés risquant leur vie dans le processus. En moyenne, une femme nigérienne a 7,1 enfants dans sa vie et les adolescentes entre 15 et 19 ans contribuent pour 14% au taux de fécondité générale. La plupart vivent dans des zones rurales et en meurent par manque d'assistance qualifiée au moment de l'accouchement. Par conséquent, les complications de la grossesse sont les principales causes de décès des adolescentes. Elles méritent mieux de leur pays. Quand elles survivent, leur vie peut être compliquée, car un quart (22%) des femmes Nigériennes en âge de procréer (entre 15 - 49) ont besoin de contraceptifs afin de mieux planifier leur famille mais ne les obtiennent pas, malgré leur disponibilité dans tous les centres de santé. Ceci est dû à diverses raisons socio-culturelles, y compris la désapprobation de leurs maris.

Certaines échappent à la mort comme Balki, qui a été forcée de se marier à l'âge de 13 ans. Elle a eu sa première grossesse à 14 ans et après trois jours de travail dans son village, elle s'est rendue au centre de santé. Il était trop tard, elle avait perdu l'enfant. La tristesse est lisible sur le visage de Balki, qui est scarifié avec un signe de beauté tribale sur chacune de ses deux joues comme des points d'exclamation. Elle raconte son histoire, grossesse par grossesse, interrompue souvent par des larmes abondantes et des silences fréquents. Aujourd'hui à 30 ans, elle a livré onze enfants avec un seul survivant: Aicha qui a cinq ans.

«J'avais prié Dieu pour qu'il me donne au moins un enfant survivant pour que je puisse sentir que j'étais une femme comme les autres, pour que je ne meure pas de chagrin. Il m'a entendu et je le remercie pour cela ", a déclaré Balki dans la cour de l'hôpital où elle se remettait d'une chirurgie réparatrice de la fistule obstétricale qu'elle a contracté lors de l'accouchement de son 11e enfant, mort-né. La fistule obstétricale se produit après un long travail où la femme n'est pas assistée par un personnel de santé qualifié. Une quarantaine de femmes et plusieurs adolescentes mariées, soit en attente ou en récupération de la chirurgie réparatrice de fistule obstétricale, se pressaient autour d'elle à la maternité de Zinder. Balki a avoué qu'elle ne voulait plus jamais être enceinte.

Le Gouvernement du Niger fournit des services de santé gratuits tels que les visites prénatales, les césariennes et les soins de nouveau-né, même si l'accouchement gratuit n'est, malheureusement, pas encore à l'ordre du jour. En Juin dernier, lors du Sommet de Londres sur la planification familiale, le gouvernement s'est engagé à atteindre 50% de femmes en âge de procréer avec le planning familial d'ici 2020. Alors que le gouvernement au plus haut niveau a démontré son engagement et a mis en place des politiques pour réduire le taux de mortalité maternelle, éliminer la fistule obstétricale et adopter des stratégies pour couvrir l'ensemble du pays avec des établissements de santé et le personnel de santé, il reste beaucoup à faire, y compris l'augmentation à 15% du budget alloué au secteur de la santé, comme il s'est engagé à le faire à Abuja. Il y a une politique qui manque au dispositif: le Niger doit encore voter une loi rendant l'école obligatoire pour les enfants jusqu'à ce qu'ils aient 16 ans. En effet, plusieurs chefs traditionnels de Maradi et Zinder m'ont dit qu'ils seraient plus enclins à arrêter les mariages d'enfants si une telle loi existait. Les lois et les politiques seules ne suffiront pas, surtout que les normes culturelles sont plus difficiles à changer.

Vu de l'intérieur, le Niger est un pays de tons de sable et de terre, niché entre sept pays voisins, chacun avec ses propres défis qui l'affectent de différentes manières. Le désert du Sahara est situé dans le Nord, mais le changement climatique aidant, il se glisse au sud avec des dunes de sable apparent ici et là. Les contrastes sont évidents, tandis que six sur 10 sont pauvres (59,5% vivent au-dessous du seuil de pauvreté), le Niger est riche avec le deuxième plus grand gisement d'uranium au monde. Il a aussi du pétrole, de l'or et d'autres minéraux, mais les bénéfices de ces ressources naturelles commencent seulement maintenant à être distribués à sa population de 16 millions. Le gouvernement a lancé une initiative novatrice appelée Les Nigériens Nourrissent les Nigériens (3N) destinée à résoudre la crise d'insécurité alimentaire récurrente qui cause la malnutrition et bouleverse la vie de millions de personnes. Le nouveau Plan de Développement Economique et Social (PDES) est ambitieux et prend en compte le mariage d'enfants comme l'un des défis du pays qui doit être attaqué et le planning familial comme stratégie afin de réduire sa croissance démographique galopant (elle à 3.3%, l'une des plus élevées au monde).

Soixante-quatre (64) % de la population du Niger a moins de 24 ans et les adolescentes comme Balkissa constituent un segment important de cette bulle de jeunes qui peut contribuer au développement du pays. Mais si elles continuent à être mariées de force, elles continueront à contribuer aux nombres élevés de mortalité maternelle, des fistules obstétricales, des grossesses non désirées et des taux de scolarité faible puisque le mariage des enfants est un facteur majeur de ces statistiques déplorables. Arrêter les mariages d'enfants est un choix inévitable que le gouvernement du Niger, les autorités religieuses et traditionnelles et les parents doivent faire pour sortir le pays de sa pauvreté chronique.

Heureusement que les filles comme Balkissa se lèvent pour dire NON à être forcées de se marier. Fatimé et Aichatou, que j'ai rencontré au centre SOS, ont toutes deux pris leurs parents devant le tribunal parce qu'elles préfèrent l'école au mariage. «Les parents doivent laisser leurs filles mineures qui veulent étudier à l'école et de ne pas les forcer à se marier", a déclaré Fatimé, 15 ans, dont la tristesse était palpable. «Nos parents doivent nous laisser faire nos choix. J'ai 18 ans, je n'ai pas l'âge de me marier. Je veux me marier à 20 ou 22 quand j'aurai fini l'école. Cela nous fait mal quand ils nous forcent à se marier ", a ajouté Aichatou.

Salamatou a également dit NON quand elle a été forcée à se marier à l'âge de 16 ans par ses parents. Son principal allié était son frère aîné : il l'a aidé à convaincre les parents de la laisser à l'école. Salamatou qui a le visage bronzé avec le soleil du désert d'Agadez, ou elle est née et vit encore, raconte son histoire avec un large sourire cadré par son foulard en voile. Après le BEPC, elle s'est inscrite à l'école de sage-femme avec une bourse parrainée par UNFPA et a obtenu son diplôme d'Etat au bout de 3 ans. «Je travaille maintenant en tant que sage-femme dans le centre de santé de mon village dans la région d'Agadez." Elle rit quand elle dit qu'elle a épousé un homme "beaucoup plus jeune et beaucoup plus instruit » que celui que ses parents voulaient la forcer à épouser. Aujourd'hui, elle a un enfant de 3 ans, et est enceinte de son deuxième.

Zeinabou, sa cousine n'était pas aussi chanceuse. Elle a été forcée de se marier à 16 ans et a dû abandonner l'école. Elle a maintenant trois enfants, et aucun emploi autre que le fardeau des tâches ménagères. «C'est comme si s'était l'esclavage pour elle», explique Salamatou regrettant la camaraderie qu'elles avaient l'habitude d'avoir en tant que fillettes et s'inquiétant de la jalousie que sa cousine éprouve face à son succès. Salamatou est le meilleur argument du Niger contre le mariage des enfants. Elle est la preuve que l'éducation est l'une des meilleures stratégies pour non seulement lutter contre le mariage des enfants, mais pour offrir des possibilités aux filles de contribuer au progrès du pays. Le Niger a la chance d'avoir comme futurs citoyens des filles comme Balkissa, Aichatou et Fatimé pour de nombreuses raisons, mais surtout parce qu'elles sont prêtes à lutter pour la protection de leurs droits et pour un avenir meilleur pour elles, leurs familles et, finalement, leur pays.



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE NIAMEY
VILLE DE NIAMEY



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002

Dans le cadre de la modernisation de son système d'information, la ville de Niamey lance un appel d'offres national en un seul (1) lot, pour la fourniture de matériel, l'installation et/ou optimisation du réseau local dans l'Arrondissement de Niamey I, Il s'agit de :
- 10 ordinateurs de bureau ;
- 6 ordinateurs portables ;
- 6 imprimantes individuelles ;
- 1 imprimante en réseau ;
- 6 onduleurs.
- Révision du câblage et des équipements actifs existants ;
- Fourniture et l'installation d'un serveur passerelle ;
- Fourniture et l'installation d'un onduleur 1,5 kVa pour le serveur ;
- Fourniture et/ou configuration de deux (2) switches et d'un (1) routeur Wifi ;
- Configuration d'une connexion avec abonnement d'une année.

1. L'Appel d'Offres est ouvert à tous les prestataires de services et équipements exerçant sur le territoire national et pouvant prouver une expérience avérée dans un projet similaire.
2. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'Offre auprès de la Direction des Marchés Publics de la Ville de Niamey.
3. Le dossier d'Appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction des
Marchés Publics de la Ville de Niamey où vous pouvez l'examiner
gratuitement ou le retirer moyennant le paiement d'une somme forfaitaire
non remboursable de : Cent Cinquante Mille (150.000 f) F. CFA en espèces;
4. Votre offre devra être faite en un original et trois (3) copies, sous pli fermé, pour l'ensemble des prestations objet du présent appel d'offres avec la
mention : **« Pour la fourniture de matériels, l'installation et/ou optimisation des réseaux locaux au niveau de l'Arrondissement de Niamey I» ;**
5. Les soumissionnaires sont tenus de préciser le délai d'exécution des offres de travaux ou de fournitures conformément au DPAO ;
6. Les soumissions devront être déposées au bureau d'ordre de la ville de Niamey au plus tard le **19/11/2012 à 9 h 00 mn** délai de rigueur.
7. La séance publique d'ouverture des plis aura lieu le **19/11/2012 à 10h00** dans la salle de réunion de l'immeuble Leyma (2ème étage) en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants munis d'une lettre d'engagement et d'une caution de soumission de **2%** du montant TTC du marché sous la forme spécifiée aux DPAO.
8. Les prestataires de services intéressés doivent compléter leur dossier administratif avec les pièces en cours de validité ci-après :
- une attestation de régularité fiscale (ARF) émise par les services compétents du Ministère des Finances sous la forme spécifiée aux DPAO ;
- une attestation de non faillite, non liquidation judicaire et non cessation de paiement sous la forme spécifiée aux DPAO;
- une attestation de l'Inspection du Travail et de la CNSS datant de moins de trois (03) mois à la date d'ouverture des plis et certifiant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de la réglementation du travail ;
- une caution de soumission selon la forme spécifiée aux DPAO.

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant **cent vingt (120) jours** à partir de la date d'ouverture des offres.
Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Le Président du Conseil de Ville de Niamey
Oumarou Dogari Moumouni



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE NIAMEY
VILLE DE NIAMEY



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003

Dans le cadre de la modernisation de son système d'information, la ville de Niamey lance un appel d'offres national en un seul (1) lot, pour la fourniture, l'installation et/ou optimisation du réseau local dans l'Arrondissement de Niamey II, Il s'agit de :
- 10 ordinateurs de bureau ;
- 6 ordinateurs portables ;
- 6 imprimantes individuelles ;
- 1 imprimante en réseau ;
- 6 onduleurs.
- Révision du câblage et des équipements actifs existants ;
- Fourniture et l'installation d'un serveur passerelle ;
- Fourniture et l'installation d'un onduleur 1,5 kVa pour le serveur ;
- Fourniture et/ou configuration de deux (2) switches et d'un (1) routeur Wifi ;
- Configuration d'une connexion avec abonnement d'une année.

1. L'Appel d'Offres est ouvert à tous les prestataires de services et équipements exerçant sur le territoire national et pouvant prouver une expérience avérée dans un projet similaire.
2. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'Offre auprès de la Direction des Marchés Publics de la Ville de Niamey.
3. Le dossier d'Appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction des
Marchés Publics de la Ville de Niamey où vous pouvez l'examiner gratuitement ou le retirer moyennant le paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de : Cent Cinquante Mille (150.000 f) F. CFA en espèces;
4. Votre offre devra être faite en un original et trois (3) copies, sous pli fermé, pour l'ensemble des prestations objet du présent appel d'offres avec la mention : **« Pour la fourniture de matériels, l'installation et/ou optimisation des réseaux locaux au niveau de l'Arrondissement de Niamey II» ;**
5. Les soumissionnaires sont tenus de préciser le délai d'exécution des offres de travaux ou de fournitures conformément au DPAO ;
6. Les soumissions devront être déposées au bureau d'ordre de la ville de Niamey au plus tard le **19/11/2012 à 9 h 30 mn** délai de rigueur.
7. La séance publique d'ouverture des plis aura lieu le **19/11/2012 à 10h30mn** dans la salle de réunion de l'immeuble Leyma (2ème étage) en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants munis d'une lettre d'engagement et d'une caution de soumission de **2%** du montant TTC du marché sous la forme spécifiée aux DPAO.
8. Les prestataires de services intéressés doivent compléter leur dossier administratif avec les pièces en cours de validité ci-après :
- une attestation de situation fiscale (ASF) émise par les services compétents du Ministère des Finances sous la forme spécifiée aux DPAO ;
- une attestation de non faillite, non liquidation judicaire et non cessation de paiement sous la forme spécifiée aux DPAO;
- une attestation de l'Inspection du Travail et de la CNSS datant de moins de trois (03) mois à la date d'ouverture des plis et certifiant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de la réglementation du travail;
- une caution de soumission selon la forme spécifiée aux DPAO.

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant **cent vingt (120) jours** à partir de la date d'ouverture des offres.
Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Le Président du Conseil de Ville de Niamey
Oumarou Dogari Moumouni



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE NIAMEY
VILLE DE NIAMEY



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004

Dans le cadre de la modernisation de son système d'information, la Ville de Niamey lance un appel d'offres national en un seul (1) lot pour la fourniture, l'installation et/ou optimisation du réseau local dans l'Arrondissement de Niamey III, Il s'agit de :
- 10 ordinateurs de bureau ;
- 6 ordinateurs portables ;
- 6 imprimantes individuelles ;
- 1 imprimante en réseau ;
- 6 onduleurs.
- Révision du câblage et des équipements actifs existants ;
- Fourniture et l'installation d'un serveur passerelle ;
- Fourniture et l'installation d'un onduleur 1,5 kVa pour le serveur ;
- Fourniture et/ou configuration de deux (2) switches et d'un (1) routeur Wifi ;
- Configuration d'une connexion avec abonnement d'une année.

1. L'Appel d'Offres est ouvert à tous les prestataires de services et équipements exerçant sur le territoire national et pouvant prouver une expérience avérée dans un projet similaire.
2. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'Offre auprès de la Direction des Marchés Publics de la Ville de Niamey.
3. Le dossier d'Appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction des
Marchés Publics de la Ville de Niamey où vous pouvez l'examiner gratuitement ou le retirer moyennant le paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de : Cent Cinquante Mille (150.000 f) F. CFA en espèces;
4. Votre offre devra être faite en un original et trois (3) copies, sous pli fermé, pour l'ensemble des prestations objet du présent appel d'offres avec la mention : **« Pour la fourniture de matériels, l'installation et/ou optimisation des réseaux locaux au niveau de l'Arrondissement de Niamey III » ;**
5. Les soumissionnaires sont tenus de préciser le délai d'exécution des offres de travaux ou de fournitures conformément au DPAO ;
6. Les soumissions devront être déposées au bureau d'ordre de la ville de Niamey au plus tard le **19/11/2012 à 10 h 00 mn** délai de rigueur.
7. La séance publique d'ouverture des plis aura lieu le **19/11/2012 à 11h00** dans la salle de réunion de l'immeuble Leyma (2ème étage) en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants munis d'une lettre d'engagement et d'une caution de soumission de **2%** du montant TTC du marché sous la forme spécifiée aux DPAO.
8. Les prestataires de services intéressés doivent compléter leur dossier administratif avec les pièces en cours de validité ci-après :
- une attestation de situation fiscale (ASF) émise par les services compétents du Ministère des Finances sous la forme spécifiée aux DPAO ;
- une attestation de non faillite, non liquidation judicaire et non cessation de paiement sous la forme spécifiée aux DPAO;
- une attestation de l'Inspection du Travail et de la CNSS datant de moins de trois (03) mois à la date d'ouverture des plis et certifiant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de la réglementation du travail;
- une caution de soumission selon la forme spécifiée aux DPAO.

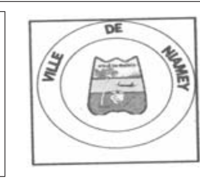
9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant **cent vingt (120) jours** à partir de la date d'ouverture des offres.
Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Le Président du Conseil de Ville de Niamey
Oumarou Dogari Moumouni



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE NIAMEY
VILLE DE NIAMEY



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005

Dans le cadre de la modernisation de son système d'information, la Ville de Niamey lance un appel d'offres national en un seul (1) lot pour la fourniture, l'installation et/ou optimisation du réseau local dans l'Arrondissement de Niamey IV, Il s'agit de :
- 10 ordinateurs de bureau ;
- 6 ordinateurs portables ;
- 6 imprimantes individuelles ;
- 1 imprimante en réseau ;
- 6 onduleurs.
- Révision du câblage et des équipements actifs existants ;
- Fourniture et l'installation d'un serveur passerelle ;
- Fourniture et l'installation d'un onduleur 1,5 kVa pour le serveur ;
- Fourniture et/ou configuration de deux (2) switches et d'un (1) routeur Wifi ;
- Configuration d'une connexion avec abonnement d'une année.

1. L'Appel d'Offres est ouvert à tous les prestataires de services et équipements exerçant sur le territoire national et pouvant prouver une expérience avérée dans un projet similaire.
2. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'Offre auprès de la Direction des Marchés Publics de la Ville de Niamey.
3. Le dossier d'Appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction des
Marchés Publics de la Ville de Niamey où vous pouvez l'examiner gratuitement ou le retirer moyennant le paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de : **Cent Cinquante Mille (150.000 f) F.CFA** en espèces;
4. Votre offre devra être faite en un original et trois (3) copies, sous pli fermé, pour l'ensemble des prestations objet du présent appel d'offres avec la mention : **« Pour la fourniture de matériels, l'installation et/ou optimisation des réseaux locaux au niveau de l'Arrondissement de Niamey IV » ;**
5. Les soumissionnaires sont tenus de préciser le délai d'exécution des offres de travaux ou de fournitures conformément au DPAO ;
6. Les soumissions devront être déposées au bureau d'ordre de la ville de Niamey **au plus tard** le **19/11/2012 à 10 h 30 mn** délai de rigueur.
7. La séance publique d'ouverture des plis aura lieu le **19/11/2012 à 11h30mn** dans la salle de réunion de l'immeuble Leyma (2ème étage) en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants munis d'une lettre d'engagement et d'une caution de soumission de **2%** du montant TTC du marché sous la forme spécifiée aux DPAO.
8. Les prestataires de services intéressés doivent compléter leur dossier administratif avec les pièces en cours de validité ci-après:
- une attestation de situation fiscale (ASF) émise par les services compétents du Ministère des Finances sous la forme spécifiée aux DPAO ;
- une attestation de non faillite, non liquidation judicaire et non cessation de paiement sous la forme spécifiée aux DPAO;
- une attestation de l'Inspection du Travail et de la CNSS datant de moins de trois (03) mois à la date d'ouverture des plis et certifiant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de la réglementation du travail;
- une caution de soumission selon la forme spécifiée aux DPAO.

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant cent vingt (120) jours à partir de la date d'ouverture des offres.
Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

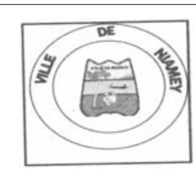
Le Président du Conseil de Ville de Niamey
Oumarou Dogari Moumouni



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE NIAMEY
VILLE DE NIAMEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 006



Dans le cadre de la modernisation de son système d'information, la ville de Niamey lance un appel d'offres national en un seul (1) lot pour la fourniture, l'installation et/ou optimisation du réseau local dans l'Arrondissement de Niamey V, Il s'agit de :

- 10 ordinateurs de bureau ;
- 6 ordinateurs portables ;
- 6 imprimantes individuelles ;
- 1 imprimante en réseau ;
- 6 onduleurs.
- Révision du câblage et des équipements actifs existants ;
- Fourniture et l'installation d'un serveur passerelle ;
- Fourniture et l'installation d'un onduleur 1,5 kVa pour le serveur ;
- Fourniture et/ou configuration de deux (2) switches et d'un (1) routeur Wifi ;
- Configuration d'une connexion avec abonnement d'une année.

1. L'Appel d'Offres est ouvert à tous les prestataires de services et équipements exerçant sur le territoire national et pouvant prouver une expérience avérée dans un projet similaire.
2. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'Offre auprès de la Direction des Marchés Publics de la Ville de Niamey.
3. Le dossier d'Appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction des
Marchés Publics de la Ville de Niamey où vous pouvez l'examiner
gratuitement ou le retirer moyennant le paiement d'une somme forfaitaire
non remboursable de : **Cent Cinquante Mille (150.000 f) F. CFA** en espèces;
4. Votre offre devra être faite en un original et trois (3) copies, sous pli fermé, pour l'ensemble des prestations objet du présent appel d'offres avec la mention : **« Pour la fourniture de matériels, l'installation et/ou optimisation des réseaux locaux au niveau de l'Arrondissement de NiameyV) ».**
5. Les soumissionnaires sont tenus de préciser le délai d'exécution des offres de travaux ou de fournitures conformément au DPAO ;
6. Les soumissions devront être déposées au bureau d'ordre de la ville de Niamey **au plus tard le 19/11/2012 à 11 h 00** mn délai de rigueur.
7. La séance publique d'ouverture des plis aura lieu le **19/11/2012 à 12h00** dans la salle de réunion de l'immeuble Leyma(2ème étage) en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants munis d'une lettre d'engagement et d'une caution de soumission de 2% du montant TTC du marché sous la forme spécifiée aux DPAO.
8. Les prestataires de services intéressés doivent compléter leur dossier administratif avec les pièces en cours de validité ci-après :
- une attestation de situation fiscale (ASF) émise par les services compétents du Ministère des Finances sous la forme spécifiée aux DPAO ;
- une attestation de non faillite, non liquidation judicaire et non cessation de paiement sous la forme spécifiée aux DPAO;
- une attestation de l'Inspection du Travail et de la CNSS datant de moins de trois (03) mois à la date d'ouverture des plis et certifiant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de la réglementation du travail;
- une caution de soumission selon la forme spécifiée aux DPAO.
9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant cent vingt (120) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

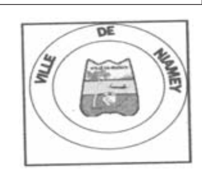
Le Président du Conseil de Ville de Niamey
Oumarou Dogari Moumouni



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE NIAMEY
VILLE DE NIAMEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 007



Dans le cadre de la modernisation de son système d'information, la ville de Niamey lance un appel d'offres national en un seul (1) lot pour la fourniture de matériel, l'installation et/ou optimisation du réseau local au niveau central et d'un réseau d'interconnexion des sites distants au site de la Ville, Il s'agit de :

A. niveau central :
- Révision du câblage et les équipements actifs existants;
- câbler les bâtiments annexes ;
- assurer l'interconnexion des bâtiments annexes et le bâtiment principal de la Ville ;
- fourniture et/ou la configuration de 5 switches et 5 routeurs Wifi ;
- fourniture et l'installation de 4 panneaux et armoires de brassage ;
- fourniture et l'installation de 4 coffrets 9u ;
- fourniture et l'installation de 4 onduleurs de 6,5 kVa ;
- fourniture et l'installation de 4 onduleurs de 1,5 kVa ;
- fourniture et la configuration d'une connexion Internet ;
- assurer l'abonnement annuel de la connexion Internet.

B. interconnexion des sites distants au site central de la Ville :
- fourniture et l'installation des équipements d'interconnexion ;
- Interconnecter les sites des 5 arrondissements, le site central, le site de la Leyma et le Garage Municipal.

1. L'Appel d'Offres est ouvert à tous les prestataires de services et équipements exerçant sur le territoire national et pouvant prouver une expérience avérée dans un projet similaire.
2. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'Offre auprès de la Direction des Marchés Publics de la Ville de Niamey.
3. Le dossier d'Appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction des Marchés Publics de la Ville de Niamey où vous pouvez l'examiner gratuitement ou le retirer moyennant le paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de : **Cent Cinquante Mille (150.000 f) F. CFA en espèces;**
4. Votre offre devra être faite en un original et trois (3) copies, sous pli fermé, pour l'ensemble des prestations objet du présent appel d'offres avec la mention : **« Pour la fourniture de matériel, l'installation et/ou optimisation des réseaux locaux au niveau central et d'un réseau d'interconnexion des sites distants au site de la Ville »;**
5. Les soumissionnaires sont tenus de préciser le délai d'exécution des offres de travaux ou de fournitures conformément au DPAO ;
6. Les soumissions devront être déposées au bureau d'ordre de la ville de Niamey au plus tard le **19/11/2012 à 11 h 30 mn** délai de rigueur ;
7. La séance publique d'ouverture des plis aura lieu le **19/11/2012 à 12h30mn** dans la salle de réunion de l'immeuble Leyma(2ème étage) en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants munis d'une lettre d'engagement et d'une caution de soumission de 2% du montant TTC du marché sous la forme spécifiée aux DPAO ;
8. Les prestataires de services intéressés doivent compléter leur dossier administratif avec les pièces en cours de validité ci-après :
- une attestation de situation fiscale (ASF) émise par les services compétents du Ministère des Finances sous la forme spécifiée aux DPAO ;
- une attestation de non faillite, non liquidation judicaire et non cessation de paiement sous la forme spécifiée aux DPAO;
- un certificat de la CNSS et de l'Inspection du Travail certifiant que le soumissionnaire n'est saisi d'aucune réclamation concernant l'Entreprise;
- une caution de soumission selon la forme spécifiée aux DPAO.
9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant cent vingt (120) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres

Le Président du Conseil de Ville de Niamey
Oumarou Dogari Moumouni



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE NIAMEY
VILLE DE NIAMEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008



Dans le cadre de la modernisation de son système d'information, la Ville de Niamey lance un appel d'offres national en un seul (1) lot relatif à la fourniture de matériel, l'installation et/ou optimisation du réseau local au niveau de ses services annexes, Il s'agit de :

- 20 ordinateurs de bureau ;
- 6 ordinateurs portables ;
- 6 imprimantes individuelles ;
- 2 imprimantes en réseau ;
- 10 onduleurs,
- Révision du câblage et les équipements actifs existants ;
- câbler les bâtiments annexes ;
- assurer l'interconnexion des bâtiments annexes et le bâtiment principal de la Ville ;
- assurer l'abonnement annuel de la connexion Internet.

1. L'Appel d'Offres est ouvert à tous les prestataires de services et équipements exerçant sur le territoire national et pouvant prouver une expérience avérée dans un projet similaire.
2. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'Offre auprès de la Direction des Marchés Publics de la Ville de Niamey ;
3. Le dossier d'Appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction des
Marchés Publics de la Ville de Niamey où vous pouvez l'examiner
gratuitement ou le retirer moyennant le paiement d'une somme forfaitaire
non remboursable de : Cent Cinquante Mille (150.000 f) F. CFA en espèces;
4. Votre offre devra être faite en un original et trois (3) copies, sous pli fermé, pour l'ensemble des prestations objet du présent appel d'offres avec la mention : **«Pour la fourniture de matériel, l'installation et/ou optimisation des réseaux locaux au niveau de ses services annexes » ;**
5. Les soumissionnaires sont tenus de préciser le délai d'exécution des offres de travaux ou de fournitures conformément au DPAO :
6. Les soumissions devront être déposées au bureau d'ordre de la ville de Niamey au plus tard le **19/11/2012 à 12 h 00 mn** délai de rigueur ;
6. La séance publique d'ouverture des plis aura lieu le **19/11/2012 à 13h00mn** dans la salle de réunion de l'immeuble Leyma (2ème étage) en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants munis d'une lettre d'engagement et d'une caution de soumission de **2%** du montant TTC du marché sous la forme spécifiée aux DPAO ;
7. Les prestataires de services intéressés doivent compléter leur dossier administratif avec les pièces en cours de validité ci-après :
- une attestation de situation fiscale (ASF) émise par les services compétents du Ministère des Finances sous la forme spécifiée aux DPAO ;
- une attestation de non faillite, non liquidation judicaire et non cessation de paiement sous la forme spécifiée aux DPAO;
- un certificat de la CNSS et de l'Inspection du Travail certifiant que le soumissionnaire n'est saisi d'aucune réclamation concernant l'Entreprise;
- une caution de soumission selon la forme spécifiée aux DPAO.
8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant **cent vingt (120) jours** à partir de la date d'ouverture des offres.

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres

Le Président du Conseil de Ville de Niamey
Oumarou Dogari Moumouni



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE NIAMEY
VILLE DE NIAMEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 009



Dans le cadre de la modernisation de son système d'information, La Ville de Niamey lance un appel d'offres national en un seul (1) lot pour la fourniture de matériel du réseau local de la ville de Niamey, Il s'agit de :

- 50 ordinateurs de bureau ;
- 20 ordinateurs portables ;
- 20 imprimantes individuelles ;
- 3 imprimantes en réseau ;
- 30 onduleurs.
- 2 vidéoprojecteurs ;
- 1 tableau blanc de projection ;
- 1 tableau blanc avec 1 paquet de marqueurs effaçables ;
- 4 disques durs externes de 1 To chacun;

1. L'Appel d'Offres est ouvert à tous les prestataires de services et équipements exerçant sur le territoire national et pouvant prouver une expérience avérée dans un projet similaire.
2. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'Offre auprès de la Direction des Marchés Publics de la Ville de Niamey.
3. Le dossier d'Appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction des
Marchés Publics de la Ville de Niamey où vous pouvez l'examiner gratuitement ou le retirer moyennant le paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de : Cent Cinquante Mille (150.000 f) F. CFA en espèces;
4. Votre offre devra être faite en un original et trois (3) copies, sous pli fermé, pour l'ensemble des prestations objet du présent appel d'offres avec la mention : **« Pour la fourniture de matériel informatique du réseau local de la ville de Niamey» ;**
5. Les soumissionnaires sont tenus de préciser les délais d'exécution des offres de travaux ou de fournitures conformément au DPAO.
6. Les soumissions devront être déposées au bureau d'ordre de la ville de Niamey au plus tard le **19/11/2012 à 12 h 30 mn** délai de rigueur.
7. La séance publique d'ouverture des plis aura lieu le **19/11/2012 à 13h30** dans la salle de réunion de l'immeuble Leyma (2ème étage) en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants munis d'une lettre d'engagement et d'une caution de soumission de **2%** du montant TTC du marché sous la forme spécifiée aux DPAO.
8. Les prestataires de services intéressés doivent compléter leur dossier administratif avec les pièces en cours de validité ci-après :
- une attestation de situation fiscale (ASF) émise par les services compétents du Ministère des Finances sous la forme spécifiée aux DPAO ;
- une attestation de non faillite, non liquidation judicaire et non cessation de paiement sous la forme spécifiée aux DPAO;
- un certificat de la CNSS et de l'Inspection du Travail certifiant que le soumissionnaire n'est saisi d'aucune réclamation concernant l'Entreprise;
- une caution de soumission selon la forme spécifiée aux DPAO.
9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant **cent vingt (120) jours** à partir de la date d'ouverture des offres.

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Le Président du Conseil de Ville de Niamey
Oumarou Dogari Moumouni



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE TILLABERI
DEPARTEMENT DE KOLLO /COMMUNE RURALE DE LIBORE

Avis d'Appel d'offres Local

N° 007/2012/RTI/DK/CR-LIBORE

1. Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations et plus particulièrement celles des enfants par l'accès à l'école de la commune rurale de Liboré, le Maire de la commune de Liboré lance un Appel d'offres local pour les travaux de construction de deux (2) bloc de trois (3) salles de classes secondaires en un (1) lot **à Mallaley.**

2 Les entreprises intéressées à soumissionner ne doivent pas être sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation judiciaire.

Elles ne doivent pas être non plus dans les cas d'exclusion conformément au code des marchés publics et **titulaires d'un agrément national en bâtiment 2ème catégorie et plus.**
Le délai d'exécution est de **3 mois.**

.3.Chaque soumissionnaire doit acquérir un jeu complet du dossier d'Appel d'offres, auprès de la Commune rurale de Liboré, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **CENT MILLE (100 000) francs CFA,** payables en espèces.

4.Les offres seront présentées en **un (1) original et trois (3) copies,** conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **de 2% du montant de l'offre.**
Les offres devront parvenir ou être remises au siège de la mairie au plus tard **le 02 novembre 2012 à 12 heures 00**

L'ouverture des plis sera faite **le ,02 novembre 2012 à 13 heures 00** dans la salle de réunion de la préfecture de KOLLO en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

5. les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de 120 jours à compter de la date de remise des offres.

Par décision motivée, la commune se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

LE MAIRE DE LA COMMUNE
HANEBERY BOUBACAR



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE TILLABERI
DEPARTEMENT DE KOLLO /COMMUNE RURALE DE LIBORE

Avis d'Appel d'offres Local

N°005/2012/RTI/DK/CR-LIBORE

1.Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations et plus particulièrement celles des enfants par l'accès à l'école de la commune rurale de Liboré, le Maire de la commune de Liboré lance un Appel d'offres local pour les travaux de construction d'un (1) bloc de trois (3) salles de classes primaires en un (1) lot **à Fandoga.**

2..Les entreprises intéressées à soumissionner ne doivent pas être sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation judiciaire.

Elles ne doivent pas être non plus dans les cas d'exclusion conformément au code des marchés publics et **titulaires d'un agrément national en bâtiment 2ème catégorie et plus.**
Le délai d'exécution est de **3 mois.**

.3.Chaque soumissionnaire doit acquérir un jeu complet du dossier d'Appel d'offres, auprès de la Commune rurale de Liboré, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **CENT MILLE (100 000) francs CFA,** payables en espèces.

4.Les offres seront présentées **en un (1) original et trois (3) copies,** conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **de 2% du montant de l'offre.**

Les offres devront parvenir ou être remises au siège de la mairie au plus tard **le 02 novembre 2012 à 9 heures 00**

L'ouverture des plis sera faite **le 02 novembre 2012 à 10 heures 00** dans la salle de réunion de la préfecture de KOLLO en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

5.Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de 120 jours à compter de la date de remise des offres.

Par décision motivée, la commune se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

LE MAIRE DE LA COMMUNE
HANEBERY BOUBACAR



AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE

CET AVIS ANNULE ET REMPLACE CELUI PUBLIE DANS « LE SAHEL » DU MARDI 09 OCTOBRE 2012.

Direction des Ressources Humaines (DRH)
POSTE
- **Un (1) directeur des ressources humaines**
- **Un (01) responsable de la formation et de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences**

UN (01) DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Les activités principales :
• Tracer les grandes lignes de la politique des ressources humaines à mettre en œuvre ;
• Superviser la Gestion des Ressources Humaines (Recrutement, Formation, Gestion des carrières et des compétences) ;
• Participer à l'élaboration du budget RH et veiller à son optimisation ;
• Veiller au respect des procédures de la DRH ;
• Proposer et mettre en œuvre les actions nécessaires à l'amélioration des processus et du fonctionnement de la DRH ;
• Assurer par délégation de sa hiérarchie les missions de représentation qui lui seront confiées ;
• Exécuter toute nouvelle orientation induite par les impératifs de gestion efficace de la société décidée par la Direction Générale ;
• Maintenir un climat social convenable aux réalisations individuelles ;
• Veiller à la stimulation et à l'épanouissement nécessaires du personnel.

Profil Souhaité :
• Être titulaire d'au moins un BAC+5 en Gestion des Ressources Humaines ou diplôme équivalent ;
• Avoir au moins 10 années d'expérience à un poste de responsabilité dans une fonction similaire ;
• Avoir des connaissances solides en droit social et une excellente maitrise de la législation sociale nigérienne ;
• Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles ;
• Avoir un sens élevé de l'organisation et savoir combiner impartialité, esprit de synthèse et d'analyse dans les jugements et évaluations ;
• Etre sociable et être bilingue (Français-Anglais) ;
• Etre un très bon manager ;
• Etre âgé au minimum de 35 ans.

UN (01) RESPONSABLE DE LA FORMATION ET DE LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES

Les activités principales
• Identifier, recommander et gérer les besoins de mobilités internes ;
• Mettre en place des outils et méthodes pour évaluer les compétences ;
• Analyser et faire des propositions post évaluations au top management ;
• Participer à l'élaboration du plan de recrutement conformément au budget et à sa mise en application ;
• Participer à des actions de motivation du personnel ;
• Mener des enquêtes de satisfaction auprès du personnel;
• Veiller à l'élaboration et à la transmission des reporting mensuels RH ;
• Toute autre tâche en rapport avec son poste que la hiérarchie lui confierait.

Profil Souhaité :
• Être titulaire d'un BAC+3/4 en Gestion des Ressources Humaines ;
• Avoir au moins 2 années d'expérience dans une fonction similaire ;
• Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles ;
• Etre de bonne moralité, entreprenant et autonome ;
• Etre sociable, aimer le contact et les échanges avec les autres ;
• Etre âgé de 35 ans révolus au maximum ;
• La maitrise de l'anglais serait un atout.

COMPOSITION DU DOSSIER
• Une lettre de motivation adressée au Directeur Général d'Atlantique Telecom Niger ;
• Un curriculum Vitae détaillé ;
• Une copie légalisée des certificats de travail et diplômes.

RECEPTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE
Les dossiers de candidature seront déposés, sous pli fermé, avec mention du titre du poste **au plus tard le mercredi 17 octobre 2012 à 18 heures** à la Direction Générale d'Atlantique Télécom Niger, 720 Boulevard du 15 Avril (Niamey – Niger).

M. Salifou Labo Bouché, ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information

«La décision portant sur l'attribution des licences 3G est motivée par une forte demande exprimée, la nécessité de renforcer la concurrence, l'introduction des services innovants, la baisse des tarifs et les recettes budgétaires attendues de cette opération»

Réalisée par Oumarou Moussa

Archives ONEP

M. Salifou Labo Bouché

Monsieur le ministre, le Conseil des ministres du 04 octobre dernier, après avoir suivi votre communication relative au processus d'attribution de deux (2) licences 3G, a marqué son accord pour la poursuite de ce processus engagé par votre département ministériel. Pouvez-vous nous édifier par rapport au contenu de cette communication ?

Je vous remercie de nous donner, une fois de plus, l'occasion de revenir sur cette question qui a été présentée en Conseil des ministres. Comme vous le savez, suite à ma communication du 20 juillet 2011, le Conseil des Ministres m'a autorisé à engager le processus d'attribution de deux (2) licences 3G. La décision portant sur l'attribution des licences 3G est motivée par une forte demande exprimée, la nécessité de renforcer la concurrence, l'introduction des services innovants, la baisse des tarifs et les recettes budgétaires attendues de cette opération. Conformément aux dispositions légales, la licence pour l'établissement et l'exploitation des réseaux et ou services de télécommunications ouverts au public est accordée par décret pris en Conseil des ministres, sur la base d'un appel d'offres public à concurrence, assorti d'un cahier des charges. Par lettre N°0323/MC/NTI/RI/SG/DTI du 26 juillet 2011, j'ai demandé à l'Autorité de Régulation Multisectorielle d'engager avec diligence et ce, conformément aux textes en vigueur, le processus d'attribution de ces deux (2) licences 3G. Le dossier d'appel d'offres, élaboré par cette institution et transmis par lettre n°239/ARM/DG/II du 1er novembre 2011, a fait l'objet de mes communications au Conseil des Ministres des 08 et 25 novembre 2011. Après examen de ce dossier, le Conseil a suggéré que nous nous garantissions des conseils d'un Cabinet d'expert indépendant en la matière. Par lettre datée du 10 janvier 2012, j'ai saisi à nouveau l'Autorité de Régulation qui, depuis lors, a engagé le processus de présélection du cabinet d'expert indépendant devant nous assister dans la procédure d'attribution desdites licences 3G.

Cette procédure paraît assez longue dans le temps. Est-ce que vous avez des propositions à faire aux opérateurs qui sont déjà sur le marché de la téléphonie cellulaire ?

C'est vrai qu'au regard de la mission à réaliser au préalable par l'expert qui sera recruté et des délais légaux à observer, cette procédure ne pourra aboutir qu'en 2013. C'est pourquoi, mon département ministériel, se fondant sur les dispositions de l'ordonnance n°2010-83 du 16 décembre 2010 et des Cahiers des charges des opérateurs, a proposé au Conseil des ministres que les opérateurs en activité au Niger, désirant faire évoluer leur réseau mobile de 2ème génération vers un réseau de 3ème génération, soient, sous certaines conditions, dispensés de cette procédure. En effet, l'article 31 (nouveau) de l'ordonnance 99-044 du 26 octobre 1999, portant création de l'Autorité de Régulation Multisectorielle, modifiée et complétée par l'ordonnance n°83-2010 du 16 décembre 2010, dispose que « sur demande déposée auprès de l'Autorité de Régulation Multisectorielle, vingt-quatre (24) mois au moins avant la fin de la période de validité de la licence, celle-ci peut être renouvelée pour une période supplémentaire n'excédant pas la durée initiale. Toutefois, le renouvellement de la licence se fera par négociation conformément à la législation en vigueur, pour tenir compte du contexte technologique et du marché. Il peut être opposé un refus motivé à la demande de renouvellement. Ce refus n'ouvre droit à aucun dédommagement du titulaire de la licence non renouvelée ».

Monsieur le ministre, quelles peuvent être les conditions auxquelles seront soumis ces opérateurs privés mobiles, au cas où ils sont intéressés par un renouvellement de leur licence par anticipation ?

Cette disposition, reprise dans le Cahier de charges des opérateurs mobiles, précise que, la licence ne peut être renouvelée que par périodes n'excédant pas cinq (5) ans. Les conditions auxquelles seront soumis ces opérateurs privés mobiles, au cas où ils sont intéressés à un renouvellement de leur licence par anticipation, sont les suivantes : renoncer expressément au bénéfice de la durée restante de validité de leur licence (soit 3 ans et 4 mois), accordée le 08 décembre 2000, pour une durée de quinze (15) ans ; déposer, auprès de l'Autorité de Régulation Multisectorielle, une demande de renouvellement anticipé de leur licence pour une durée de cinq (5) ans, avec possibilité defaire évoluer leur réseau mobile de 2ème génération vers un réseau de 3ème génération ; payer la contrepartie financière du renouvellement de la licence 2G et, en plus, procéder au paiement du coût de cession du droit d'accès aux ressources en fréquences pour établir un réseau de 3ème génération; et conclure un nouveau cahier de charges définissant de nouvelles obligations notamment en matière de déploiement du réseau et de qualité de service.

Avez-vous déjà enregistré quelques manifestations d'intérêt pour l'obtention de la licence 3G ?

Effectivement ! Depuis le 30 juillet 2010 déjà, un des opérateurs mobiles privés a formulé la demande d'obtention de licence 3G, et il a ensuite renouvelé cette demande à maintes reprises. Il faut préciser qu'actuellement, sur le marché nigérien, un seul opérateur sur quatre ayant une licence mobile, possède la 3G. Cette situation, vous-en convenez avec nous, fausse les conditions de concurrence et prive de nombreux nigériens de l'accès à internet sur mobile. Aussi, les négociations relatives à ce processus de renouvellement seront conduites par l'Autorité de Régulation Multisectorielle, appuyée par les représentants du Ministère en charge des Télécommunications et de celui des Finances. Toujours est-il que les conclusions seront soumises au gouvernement pour approbation, avant délivrance de la licence par décret pris en Conseil des Ministres conformément aux textes en vigueur.

Comme vous l'avez suivi, face aux dérapages constatés dans certains médias qui font délibérément fi du respect des règles et de la déontologie du journalisme, les organisations socio-professionnelles sont sorties au grand jour pour dénoncer ces agissements et exprimer leur ferme détermination à extirper du monde des médias ces ''brebis galeuses''. Quel commentaire cette situation vous inspire, Monsieur le ministre ?

Disons que la réaction des organisations socio-professionnelles des médias n'a rien de surprenant. Je pense qu'il était d'ailleurs temps que le tribunal des pairs prenne ses responsabilités pour remettre de l'ordre dans ce corps de métier qui mérite respect et considération. Les médias jouent en effet un rôle important dans la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit au Niger. C'est en connaissance de cause que le gouvernement met tout en œuvre pour non seulement les soutenir mais aussi pour créer les conditions favorables à l'exercice de la liberté de presse. La promulgation de l'ordonnance portant régime de la liberté de presse et celle relative à la charte d'accès à l'information publique en sont une illustration parfaite. Ces deux textes sont entrés dans les annales de l'histoire chez nous au Niger, et même sur le continent africain où très peu de pays ont adopté un texte d'une telle portée. C'est pour marquer davantage cet engagement à défendre la liberté de la presse que, le Président de la République, M. Issouffou Mahamadou a signé le 30 novembre 2011, la Déclaration de la Montagne de la Table. Le Chef de l'Etat du Niger est ainsi le premier Président de la République en activité à signer cette déclaration qui appelle à l'abolition des lois pénales concernant les délits de diffamation et d'insulte et replace la liberté de la presse au centre des débats en Afrique.
Par rapport à tous ces dérapages constatés et que nous avons voulu mettre au compte de la jeunesse de notre presse, nous avons entrepris d'agir en amont dans le sens de professionnaliser le métier par le renforcement des capacités des journalistes. C'est ainsi que les ateliers de formation en éthique et déontologie seront poursuivis. Dans ce programme de formation, un accent particulier est mis sur la dépénalisation du délit de presse qui ne doit pas être assimilée à l'impunité. En effet, elle ne donne pas le droit aux journalistes de trainer les citoyens dans la boue. Ils ont l'obligation de respecter la vérité et la vie privée des autres.

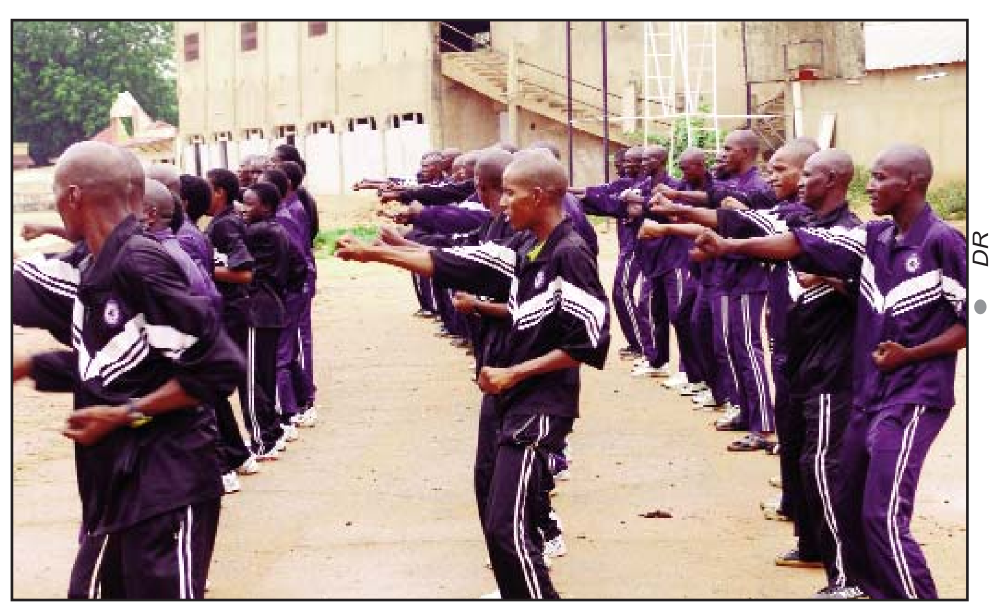
En tout état de cause, notre souci constant reste de faire en sorte que la crédibilité ne soit entamée par tous ces manquements observés chez certains journalistes. C'est dire que le combat reste le même que celui engagé par les organisations socio-professionnelles des médias. Il faut dire que beaucoup d'efforts on été consentis, aussi bien du côté des autorités que du côté des professionnels des médias, pour que la liberté de la presse soit une réalité au Niger, et c'est justement pour ne pas annihiler tous ces efforts que l'on ne saurait assister, sans rien faire, à ces dérapages qui pourraient nuire à l'image de nos médias. Aussi, nous estimons que ces réactions de désaveu de ceux-là que les auteurs de ces déclarations appellent ''les brebis galeuses de la presse'', honorent la corporation.

Sécurité dans le nord du Niger

Les jeunes travaillent à la

La consolidation de la paix dans le nord du pays ne pourra voir le jour sans la jeunesse. C'est la conviction des partenaires du Niger engagés aux côtés du gouvernement pour affronter les nouveaux enjeux du développement et de la sécurité au Sahel. Pour illustrer cette dynamique, et la contribution des jeunes à la sécurité et à la consolidation de la paix, l'Unicef et le Pnud proposent ces articles et entretiens : ce sont autant d'occasions de découvrir les activités de formation professionnelle au bénéfice de 253 apprentis policiers municipaux (projet mis en oeuvre par le PNUD) ; mais également les appuis au profit des jeunes gens rentrés de Libye ainsi que de la jeunesse militante, très engagée dans la mobilisation de ses pairs et de sa communauté, en faveur du développement de la région. Les entretiens réalisés avec le Coordonnateur résident du Système des Nations unies au Niger et le Président du Conseil Régional d'Agadez apportent un éclairage sur les stratégies mises en œuvre pour accompagner ce changement social attendu par les populations.

• Par Ibrahim Manzo Diallo, Ado Youssouf et les équipes PNUD and Unicef.



DR

Cours d'autodéfense

Former les agents de sécurité de demain

Ils sont 225 jeunes originaires du Nord, dont 26 filles, sur le point d'achever leur formation de policiers municipaux à Niamey, soit 15 pour chacune des 15 communes concernées (11 communes de l'Aïr et 4 communes du Djado). Dix policiers d'Agadez et 18 policiers d'Arlit ont rejoint le groupe afin de compléter leur formation théorique et pratique.



DR

Almadinatt Agga en salle de classe

L'Ecole nationale de police et de la formation permanente a élaboré pour l'occasion un programme de formation en quatre mois qui fait l'expérience des langues nationales. En effet, une grande partie des effectifs, recrutés dans les villages et les campements de brousse, ne parlent ni français ni hausa. Au programme des cours, déontologie, maintien de l'ordre, droits de l'homme, rédaction de rapports ; côté pratique : footing, tir, commandement, ordre serré, techniques d'intervention et sports de combat. Les communes accueilleront ces nouveaux policiers début novembre. Leurs tâches seront de contribuer à la salubrité et au civisme, de gérer les animaux errants, de contrôler les conducteurs sans permis et de sensibiliser les populations sur les dangers de la route, le paiement des taxes et, plus généralement, les comportements potentiellement dangereux pour la paix.

Beaucoup de ces jeunes, des anciens combattants des rébellions touareg et toubou et d'autres jeunes volontaires, n'étaient jamais sortis de leur commune. Cette aventure est riche d'apprentissages à travers de nouvelles règles de vie qui interdisent les discriminations liées à l'origine sociale ou ethnique. «*A l'école de police, il faut accepter l'autre dans sa différence et c'est un puissant facteur d'intégration*», commente le capitaine Mahamadou Bassirou Hassan Zakary, chef encadreur.

Cheveux courts, vêtus d'uniformes ou de tenues de sport, ils ont tous appris à chanter les chants de guerre haussa traditionnels, tout en inventant de nouvelles versions tamachek et toubou, entonnées avec le même entrain à la levée des couleurs.

Les élèves policiers, un engagement au service des communautés

Arakiatou Bossou Dari est de Timia. Elle a 21 ans. Elle est divorcée et mère d'un fils de deux ans. Orpheline de père, elle aidait sa mère au travail du cuir. La famille compte aussi deux petites filles et quatre garçons. Elle est heureuse de retrouver bientôt «*les cascades, les montagnes et les jardins de Timia*». Elle va pouvoir ainsi, pense-t-elle, contribuer à la sécurité des enfants du village, mis en danger par des véhicules circulant sans permis.

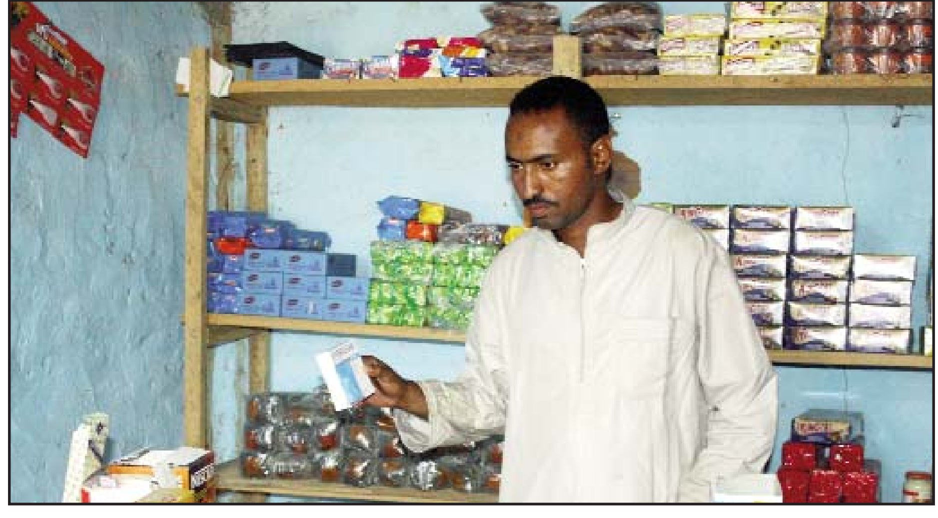
Almadinatt Agga, elle, est native d'Ingall. Elle a 25 ans. Elle fait des tresses pour élever seule ses deux enfants. Elle a abandonné l'école en classe de 4e, alors qu'elle était enceinte. Mais elle l'a beaucoup regretté. Policière, elle va «*arranger les routes là où il y a des saletés, pour éviter les maladies, et dire aux gens de passer le permis*». Elle est sûre que les gens d'Ingall l'accepteront «*parce que, pour la première fois, ils auront une police municipale.*» Contente d'avoir enfin un vrai travail, elle rêve de sa «*nouvelle vie*».

Goda Hamadédé est d'Iferouane. A 28 ans, sa vie est déjà bien remplie. Il a quitté l'école en 2004, en classe de 4e, pour travailler dans le champ de son père. Il y cultivait de tout : oignons, tomates, carottes, choux. En 2005, il est entré dans l'armée, où il a servi pendant deux ans puis, en 2006, il a cédé à l'appel de ses amis rebelles du Mouvement Nigérien pour la Justice. «*En ce temps-là, on pensait que c'était ça qu'il fallait faire.*» Puis, le temps passant, il a compris que ça ne pouvait pas durer. «*Je ne savais pas contre quoi je luttais, ce que je cherchais. Donc j'ai quitté la rébellion pour revenir à la maison m'occuper de mon jardin.*» Goda a bien appris les leçons de l'école de police. Il va «*assurer la sérénité, la salubrité et la tranquillité*» à Iferouane qui, jusqu'à présent, ne comptait «*aucun porteur de tenue originaire de la commune*». «*C'est un très bon métier, c'est un travail pour moi. J'ai de l'avenir, pour moi et ma commune aussi.*»

Maina Moumouni est toubou, de Bilma. Il a une femme et deux filles. A 30 ans, il a passé cinq années dans la rébellion. Il a quitté l'école au CM2. Sa famille cultive des palmiers dattiers et fait commerce du natron. «*J'ai intégré la police municipale pour mettre de l'ordre à Bilma et pour participer à la paix ; il y a beaucoup d'insalubrité et du désordre avec les animaux errants et les voitures parquées n'importe où.*» A l'instar de ses camarades, il a «*beaucoup appris à l'école de police*», des choses qu'il ignorait avant : «*comment nous comporter avec les autres dans la paix, le respect et la stabilité, comment identifier toutes les causes d'instabilité, les éviter et protéger la région contre ces fléaux* » «*A mon avis, l'insécurité dans la région de Bilma finira. Je suis resté dans la rébellion et je l'ai quittée. Beaucoup d'autres feront la même chose. Maintenant, nous voulons le développement de notre région plutôt que sa destruction.*»

Le capitaine encadreur en chef est «*entièrement satisfait*» lorsqu'il compare sa troupe d'aujourd'hui aux jeunes gens qu'il est allé chercher à Agadez. «*L'impact est visible du point de vue de la discipline, du savoir être autant que du savoir-faire.*»

Ex-combattant boutiquier



«*J'ai échangé ma kalachnikov contre une boutique d'alimentation générale à Agadez*», dit Mohamed Maoulid, 34 ans. Il se trouve au quartier dit Sabon Gari. Ici, les habitants sont des Touaregs. Ce sont les clients de la boutique de Mohamed. «*Presque tous les habitants de ce quartier viennent se ravitailler ici. C'est une façon de m'aider à développer mon commerce.*»

Mohamed vend de tout : des produits d'alimentation aux cartes de recharge téléphoniques. Accoudé au comptoir de sa boutique, il se souvient de son passé d'ex-combattant du MNJ, de 2007 à 2009. «*Finalement, j'ai remis mon arme à l'Etat contre la promesse d'un emploi rémunérateur.*» Cette promesse, c'est l'ONG Tilimssi qui a pu la réaliser, trois ans après la fin des hostilités. «*Ils m'ont remis un chèque de 300.000 FCFA comme fonds de démarrage. Regardez vous-même le résultat ! Ma boutique vaut aujourd'hui plus que cela. N'est-ce pas la preuve que je m'en sors bien ?*».

Mohamed souhaite de tout son cœur que la paix revienne. «*Prions Dieu de faire d'Agadez et du reste du pays un véritable havre de paix pour que prospèrent les affaires.*»

promotion de la paix

Entretien avec M. Fodé Ndiaye, Coordonnateur résident du Système des Nations Unies et représentant résident du PNUD au Niger

La jeunesse : un défi et une opportunité

Comment la communauté internationale et le Système des Nations Unies contribuent-ils à la consolidation de la paix au nord du Niger ?

Comme vous le savez, le nord du Niger a été confronté dans le passé à quelques défis sécuritaires qui, je pense, sont en voie d'être résolus grâce aux actions entreprises par le gouvernement nigérien avec le soutien de la communauté internationale et du Système des Nations Unies (SNU) en particulier. Cependant, les défis actuels vont au-delà et affectent tout le Sahel. En effet, le développement du pays se heurte à des difficultés structurelles telles que la pauvreté, le poids démographique et les aléas climatiques, exacerbés par des chocs externes qu'ils soient sécuritaires (Aqmi au Mali et Boko Haram au Nigeria, la crise libyenne) ou humanitaires. C'est pourquoi les Nations Unies, sous l'égide du Secrétaire Général, M. Ban Ki-Moon, ont recommandé une approche plus intégrée pour renforcer les capacités des Etats du Sahel en appuyant leurs initiatives ainsi que les dynamiques régionales et internationales.

C'est dans ce cadre que j'ai participé au lancement de la Stratégie de Développement et de Sécurité dans les zones sahélo-sahariennes, dénommée SDS Sahel. Cette stratégie propose une réponse nationale et sous-régionale pour la construction d'un environnement paisible, sécurisé et stable de développement et d'épanouissement individuel et collectif des populations.
La réponse durable à la question du Sahel en général et du nord du Niger en particulier repose sur une démocratie participative au niveau local, qui permet aux populations de donner leur avis sur des questions qui les concernent, de participer à la prise de décision, d'être acteurs et bénéficiaires des actions de développement. C'est sur cette base que le SNU intervient dans les domaines de la sécurité (formation, déminage, intégration/réintégration d'ex-combattants, sensibilisation et dialogue avec les populations), du développement (emplois, jeunesse, économie, notamment minière, perspectives agricoles) et de la gouvernance (la décentralisation qui mettra, à terme, les populations au cœur du développement local).


DR

Le Coordonnateur résident du Système des Nations Unies, M. Fodé Ndiaye (debout à gauche), avec les chefs traditionnels à Ingall le 23 septembre 2012, en marge de la cure salée

Quelles seront les prochaines étapes ?

La contribution future du SNU s'articulera autour des axes du Plan de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015), de la Stratégie de Développement et de Sécurité dans les zones Sahélo-Sahariennes, en partenariat avec la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix. Il est important de noter que le PDES, document de référence, d'orientation et d'alignement pour impulser une dynamique de développement, fait de la sécurité une priorité majeure. La validation du PDES coïncide également avec la réflexion sur le prochain plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF), pour la période 2014-2018.
C'est pourquoi le SNU réaffirme sa volonté à accompagner le Niger, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, pour la mise en œuvre de ce que son Excellence Monsieur le Président de la République appelle «*une solution globale à la fois sécuritaire, administrative, économique et sociale*». Enfin, l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement ne saurait être possible sans paix et sécurité. La notion de sécurité humaine rassemble aujourd'hui l'ensemble des besoins de l'être humain : la sécurité physique, la sécurité alimentaire, la liberté et l'ensemble des droits humains qui y sont rattachés.

Pourquoi la jeunesse est-elle une priorité dans ce programme? Quels sont les défis à relever ?

La jeunesse est en même temps un défi et une opportunité. Il faut donc trouver vite des réponses appropriées à ses préoccupations. Les jeunes représentent plus de 60% de la population et constituent de ce fait à la fois un atout et un défi. Elle est une priorité parce qu'elle est vulnérable, du fait de l'absence d'emplois et de la présence de groupes terroristes et extrémistes qui en font des cibles de recrutement. Il s'agit pour tous les acteurs d'impliquer, d'éduquer, de sensibiliser et d'offrir des opportunités à la fois en termes de formation et en termes d'emplois et d'insertion sociale et professionnelle.

Etes-vous revenu optimiste de votre participation à la cure salée ?

Permettez-moi d'abord de remercier les autorités nationales et les populations d'Ingall pour avoir associé le SNU à cet évènement haut en couleurs, passionnant, fortement culturel et plein d'enseignements. Les rencontres et échanges, notamment avec les chefs traditionnels et religieux et les jeunes, ont été enrichissants.
C'était ma première participation et je compte y retourner. Nous entendons, du reste, avoir un nombre plus important de participants des Nations Unies à la cure salée, lors des prochaines éditions.
Je voudrais réitérer l'engagement du SNU à œuvrer aux côtés du gouvernement et de tous les partenaires, pour assurer la sécurité humaine au Niger en vue d'un développement durable, inclusif et équitable, au bénéfice des populations nigériennes.

Couturière «*retournée*» de Libye



Elle s'appelle Ghaicha Ghabdouane. Elle a 33 ans et est mère de cinq enfants. Elle habite au quartier Sabon Gari d'Agadez. Elle a vécu quelques années en Libye avant de revenir à Agadez lorsque la guerre a éclaté dans son pays d'accueil. «*Je gagnais bien ma vie en Libye où je vivais avec mon mari. On était tranquilles quand, soudain, tout a basculé. Ici, nous manquons presque du minimum. On n'a pas de travail. On partage la même machine à coudre avec mon mari.*»
Comme pour tant d'autres à Agadez, l'exode en Libye était la seule façon de se réaliser et de prétendre à une vie meilleure. Ghaicha a des regrets : «*Rester ? D'accord ! Mais pour quoi faire ? Faire vivre ma famille avec quoi ? Je suis une retournée de la Libye, c'est vrai, mais je regrette d'être revenue ! Je n'attends que l'aide promise. Si elle ne vient pas, je repars !*»
Ghaicha a été retenue pour un stage en couture de quatre mois. Après cette formation, elle recevra un kit contenant des machines à coudre, des pagnes, et bien d'autres accessoires nécessaires à sa nouvelle entreprise . Ghaicha attend : «*Seul l'espoir que l'on va bientôt m'aider me retient dans cette ville.*»

Jardinier bientôt marié

Les rides profondes autour des yeux donnent à Aboubacar Kindimawa davantage que ses 33 ans. Son visage buriné traduit la rudesse du métier qu'il a choisi : jardinier. Quatre ans après avoir tout quitté pour rejoindre les montagnes de la rébellion, le jeune homme ne fait que regretter. Ex-combattant et célibataire, il s'est reconverti au jardinage grâce à l'ONG Telimssi, à Tajajarat, un village à quatre km au nord-ouest d'Agadez. «*Avec les semences, les engrais et un peu d'argent que j'ai reçu, j'ai désormais de quoi me nourrir et même épargner pour pouvoir me marier bientôt !* » Aboubacar ne se détournera plus de son nouveau métier. «*Avec mon jardin, je gagne ma vie honnêtement, à la sueur de mon front. J'ai regretté toutes ces années perdues à attendre l'aide de l'Etat.*» Bonnet en paille planté sur la tête, il contemple, admiratif, son jardin fleuri de plants d'oignon. «*Si j'arrive à bien vendre ma récolte de cette année, je vous promets que, la prochaine fois, c'est ma femme qui vous donnera à boire.*»



Un kit menuiserie pour commencer



«*Nous sommes des centaines à revenir de la Libye. Parmi nous, 15 ont bénéficié de kits menuiserie*», explique Ousmane Maïguizo, 32 ans, plus connu sous le sobriquet de *Mani Padekoi*. Calme derrière sa table de travail, il regarde son petit apprenti. L'histoire du jeune Ousmane ressemble à toutes celles de ces jeunes gens d'Agadez qui n'ont eu que la Libye pour horizon. «*Nous la jeunesse d'Agadez, nous n'avons eu que la Libye comme pays d'exode. Aujourd'hui la guerre a tout détruit*», dit-il. «*Je vous assure que l'essentiel reste à faire : il nous faut un fonds de démarrage.*» En effet, si chacun a bénéficié d'un kit de départ, dit Ousmane, «*la clientèle se fait rare et les charges du loyer et de l'électricité causent problème.*» Les yeux au ciel, il affirme cependant garder espoir. «*Tout peut changer d'un jour à l'autre. Dieu est grand !*»

Entretien avec le Président du Conseil Régional d'Agadez, Mohamed Anako

Donner aux jeunes un métier plutôt que de l'argent


Archives ONEP

Mohamed Anako

L'Instrument de Stabilité a commencé à être mis en œuvre au Nord du Niger. Etes-vous satisfait ?

Je suis très satisfait que les projets débattus depuis de longs mois entrent désormais dans la phase de concrétisation. Nous avons reçu beaucoup de missions de l'Union européenne, en préparation de ce programme. Ils ont parlé avec les jeunes, les notables, les ex-combattants, les autorités. Et finalement, l'Instrument de stabilité régional a mis l'accent sur la jeunesse car c'est elle qui est la proie de tous ces phénomènes : islamisme, drogue, banditisme, chômage. Comment réinsérer ou insérer ces jeunes dans le tissu socio-économique du pays ? C'est tout le défi et c'est tout notre souhait. Il faut enseigner aux jeunes des métiers plutôt que de leur donner de l'argent. Le colonel Kadhafi a distribué des milliards et ça n'a rien donné, ça n'a servi à rien.

L'un des premiers projets à voir le jour est celui de la formation de 253 jeunes policiers municipaux. Quelles sont les prochaines étapes?

Ces policiers municipaux seront affectés auprès des 15 communes du Nord. Mais il faut poursuivre les efforts, donner un statut clair à ces agents et voir comment l'Union européenne peut les accompagner le temps que les communes pérennisent ces emplois. Dans les communes les plus reculées, où il n'y a pas de représentants des forces de défense et de sécurité, il faut prévoir un armement pour ces policiers ou ils risquent de se faire attaquer.

Sécurité et jeunesse sont-ils aussi à l'agenda du volet consacré au déminage ?

Sur ce volet, la Commission Nationale de Collecte et de Contrôle des Armes Illicites est en train de faire du bon travail : 45 nouveaux agents de déminage ont été identifiés dans les communes. Il s'agit d'ex-combattants qui vont travailler aux côtés des démineurs, notamment pour les aider à repérer les emplacements minés pendant la rébellion. Il faut recruter ces jeunes pour qu'ils soient utiles, leur donner un salaire pendant ces quelques mois puis les orienter vers un autre secteur d'activité. Une enveloppe importante est également prévue pour les travaux à haute intensité de main d'œuvre mais ce n'est pas, pour nous, l'axe le plus intéressant, car il s'agit davantage d'un genre d'aide sociale qui ne règle pas le problème de fond : former et mettre la jeunesse au travail, de manière durable.

Quels sont, à votre avis, les domaines d'avenir pour les jeunes de la région Nord ?

Les jeunes du Nord sont en train de s'intéresser au travail de la terre, au jardinage et à l'élevage. Beaucoup sont revenus au village et s'essayent à ces activités, qui leur permettent de vivre dans leur milieu social. Au même titre qu'on l'a fait pour les retournés de Libye, il faut qu'on accompagne ces jeunes dans la culture de l'oignon et de la pomme de terre. Il faut aussi former des négociants, des commerçants, des transporteurs, pour bâtir une vraie filière. Les coopératives de production, elles, sont déjà là.

Dans ce contexte international difficile, êtes-vous optimiste ?

Je suis optimiste parce que chez nous, dans la région d'Agadez, ça fait presque deux ans que nous travaillons d'arrache-pied au retour de la sécurité, à la consolidation de la paix. C'est une réalité : le petit banditisme n'existe presque plus à Agadez. Ne demeurent que le grand banditisme international qui traverse le Niger et toute la région. Les populations adhèrent à notre vision mais il faut que les choses avancent, que les perspectives se dessinent et progressent vite, plus vite.

La décentralisation est-elle une alliée dans ce processus ?

Oui, mais la décentralisation a encore besoin de devenir une réalité. Les transferts de compétences ne sont pas effectifs, ni les transferts financiers, notamment en ce qui concerne les redevances minières : à ce jour, les communes comptent plusieurs années d'arriérés. Les régions n'ont pratiquement pas de ressources. Et la plupart des projets restent pilotés depuis Niamey. Pourtant, la décentralisation sera un facteur important de la restauration de la paix, car elle permettra aux communautés de gérer elles-mêmes bien des aspects de la vie publique, prévenant ainsi beaucoup de frustrations.

Des instruments pour financer la paix dans le Nord

Dans son programme de soutien au gouvernement du Niger en matière de consolidation de la paix et de la sécurité, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) met en œuvre le projet «*Contribution à la Consolidation de la Paix dans le Nord du Niger*». Ce programme, officiellement signé en mai dernier, est financé conjointement par le Royaume de Danemark, le PNUD et l'Union Européenne, à hauteur de 4,6 millions d'euros, sous l'intitulé «*Instrument de Stabilité à Court Terme*». D'une durée de dix-huit mois; il a pour objectif principal de contribuer à la consolidation de la paix et de promouvoir une dynamique de développement.

Le projet est articulé autour de trois composantes couvrant les axes prioritaires d'intervention suivants : (i) la sécurité des biens et des personnes, à, travers la formation et déploiement de 253 policiers municipaux dans 15 communes de la Région d'Agadez ainsi que le déminage humanitaire et le contrôle et la collecte des armes légères et illicites (formation de 50 démineurs et 50 relais de sensibilisation, déminage de 700 km de piste et 2 sites touristiques, sensibilisation de 150 000 personnes et mise en œuvre de 30 micro-projets) ; (ii) la réinsertion socio-économique des jeunes désœuvrés, à travers la formation professionnelle de 10 000 enfants nomades, 35 microprojets de haute intensité de main d'œuvre qui emploieront 5 000 personnes, l'alphabétisation de 10 000 personnes et, enfin, (iii) l'appui aux initiatives de consolidation de la paix dans les 15 communes d'Agadez, 5 de Tahoua et 5 de Tillabéry.

Le programme est mis en œuvre en partenariat avec la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, la Commission Nationale de Contrôle et Collecte des Armes Légères et Illicites, les communes et les organisations de la société civile.

La Commission européenne, de son côté, s'est engagée avec l'Instrument de Stabilité en faveur du programme «*Appui à la sécurité et à la stabilisation dans le Nord du Niger et du Mali*», à hauteur de 10,9 millions d'euros, pour un programme de dix-huit mois, lancé le 1er janvier dernier. D'autres financements européens sont programmés dans le cadre du 10e FED, à côté de la contribution de plusieurs pays membres (Danemark, Allemagne notamment) et des Etats-Unis (20 millions de dollars sur cinq ans).

Caravane de la paix

Vouloir la paix, c'est agir pour la vie !

Dans le cadre de ses activités d'appui à la participation des jeunes, l'Unicef a soutenu, en marge de la cure salée, une caravane organisée par le cadre de concertation des associations de jeunesse de la région d'Agadez pour porter un message de paix auprès de leurs pairs.



Ado Youssouf/ONEP

La caravane de la paix à Ingall

De la place centrale du marché au site de la Cure salée et à l'esplanade de la maison de la Culture d'Ingall, la caravane de la paix a drainé un monde fou. «*Nous faisons passer des messages de paix et de tolérance pour faciliter la cohabitation pacifique entre les communautés. Pour gagner ce pari, nous projetons des extraits des films* Hôtel Rwanda *ou* Blood Diamonds *qui traduisent bien le naufrage de la paix. Ces films nous apprennent jusqu'où peut nous mener la passion de la guerre et de l'intolérance ! Après chaque projection, nous posons des questions aux gens et les écoutons. Toute bonne réponse est récompensée par un T-shirt !*», explique Rachid Kollo, l'un des organisateurs.

L'objectif, selon Rachid Kollo, était de permettre aux jeunes d'Agadez d'être «*acteurs des projets qui concernent le nord du Niger au lieu d'en être seulement les consommateurs*».

Des jeunes parlent à d'autres jeunes

Le public visé était celui des jeunes et des femmes. «*Etant les premiers à Agadez touchés par l'insécurité et l'instabilité, nous voulions expliquer à d'autres jeunes, pour que quelque chose change et que tous les jeunes renoncent définitivement aux armes.*»

Selon les organisateurs, 4 000 personnes, surtout de jeunes nomades peuls et touaregs, ont suivi la caravane pendant six jours, dans les villages autour d'Ingall. Bien que très choqués par les images les plus violentes, les spectateurs ont jugé que de telles choses ne pouvaient être totalement exclues, dans le contexte actuel du Mali. «*Tous sont conscients du danger mais tous disent que c'est souvent l'injustice qui provoque ce genre de situation. L'injustice, la démagogie et la mauvaise gouvernance*», poursuit Rachid Kollo. Si, selon lui, il existe une dynamique de changement positive, il faut «*l'accompagner par beaucoup de formation professionnelle et de sensibilisation, pour que les valeurs de ces jeunes changent et qu'ils gagnent leur vie par le travail*».

Très satisfait du succès de la manifestation, Abass Ali, superviseur de la caravane, a estimé qu'il fallait «*impliquer vraiment les jeunes, sinon il n'y aura pas de paix. S'ils sont associés, il y aura de l'espoir. Les autres jeunes pourront se dire que s'ils suivent le même chemin, eux-aussi ils pourront s'en sortir*».

Pour Ardo Dorido Youbi, un spectateur, «*ces films qu'on projette sont le meilleur moyen de toucher les nomades. Ils entendent seulement parler des méfaits de la guerre ; ils n'ont jamais su et vu que les femmes et les enfants sont les principales victimes de la guerre. Je pense qu'il faut continuer cette sensibilisation dans les campements*». Les nomades qui ne parlent pas la langue des films projetés disent quand même avoir tout compris : «*Qui ne comprendrait pas un enfant ou une femme criant de douleur ? La douleur est un langage universel*», affirme Jikilta Hamid, un jeune du campement de Tchimouminène.

Bien après la clôture de la cure salée, la caravane de la paix a sillonné le village d'Ingall pour porter le seul message qui vaille, en gros caractères sur une des banderoles : «*Vouloir la paix, c'est prendre parti pour tout ce qui accroît la vie !*»



CHARGE DE FORMATION ET DE RECRUTEMENT

La société SolutionsRH cherche pour recrutement :
Poste : un (e) Chargé(e) de formation et du recrutement.
Type de contrat : CDD de 6 mois (Renouvelable) pouvant déboucher sur un CDI.
Lieu d'affectation : Niamey.
Profil : Détenir un diplôme de niveau Bac + 4/5 issu de formation telle que :
GRH - Gestion des projets - Ingénierie de la formation - Sociologie du Travail Droit ou Psychologie du travail.
Expérience : Justifier d'une expérience pertinente d'au moins deux (2) ans dans l'un des domaines recherchés.
Qualités requises :
- Etre discret, sérieux, rigoureux et méthodique ;
- Justifier d'une bonne culture juridique, une bonne compétence en matière budgétaire et en gestion de projets ;
- Justifier d'une aisance dans la communication, d'une capacité à convaincre et à négocier ;
- Maîtriser l'outil informatique (Word, Power point, Access, internet etc.) ;
- Connaitre les milieux de l'hôtellerie et des restaurants (listing des hôtels et restaurants de Niamey; réservation des chambres ; coûts etc.) ;
- Connaître le milieu des compagnies de transport aérien (réservation ; planning des vols ; coûts du transport etc.) ;
- Connaître le secteur bancaire (être capable de réaliser des opérations bancaires).

Description du poste :
Sous la supervision hiérarchique du Directeur Général, le chargé de formation et du recrutement sera chargé de :
- l'embauche de nouveaux employés dans l'entreprise ou pour le compte de sociétés et entreprises clientes.
- Définir et préparer le plan de formation de l'entreprise ;
- L'organisation matérielle et technique des sessions de formation.

Composition du Dossier :
- Curriculum vitae détaillé ;
- Lettre de motivation ;
- Diplômes /Attestations de stage et/ou Certificat de travail ;
- Carte d'inscription ANPE.

Lieu de dépôt : ANPE et Siège de SolutionsRH, Quartier Dar-Es Salam, Nouveau pavé, sise derrière l'ancien siège de la Pharmacie SAYE.

Date de clôture : 15 octobre 2012.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.



COMMUNIQUÉ

LA COMPAGNIE AIR ALGERIE INFORME SON AIMABLE CLIENTELE DU LANCEMENT D'UNE TROISIEME FREQUENCE RELIANT ALGER A NIAMEY **TOUS LES LUNDI A PARTIR DU 29 OCTOBRE 2012.**

NOUS REMERCIONS NOTRE CLIENTELE POUR SA FIDELITE .

AIR ALGERIE IMMEUBLE EL NASR
NIAMEY - TEL 20 73 89 78 BP10818



Marchés Publics

AVIS DE REPORT DE DATE D'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/CUGR/2012

Le Maire de la Commune Urbaine de Guidan Roumdji informe les soumissionnaires à **l'Avis d'Appel d'Offres National (relance)**, relatif aux **«travaux de construction d'un (1) mur de clôture et équipements au CSI type 2 de Guidan Roumdji dans la commune urbaine de Guidan Roumdji, Région de Maradi »,** que la date d'ouverture des plis initialement prévue pour le 25 octobre 2012 est reportée au **1er novembre 2012**.Le lieu d'ouverture reste cependant inchangé : **Salle de réunion de la Mairie de Guidan Roumdji à 10 heures 30 en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture.**

LE MAIRE DE LA COMMUNE

URBAINE DE GUIDAN ROUMDJI



AVIS DE RECRUTEMENT

Filiale du groupe A.P.Moller-Maersk et opérant dans la logistique, le transport, la distribution avec plus de 9500 employés dans 280 bureaux couvrant plus de 90 pays en Afrique, Asie, Europe, Amérique du Nord et Amérique Latine, Damco offre une variété de services à ses clients dans le monde entier.

Avec plus de 20 années d'expérience dans le monde entier, notre activité est en pleine croissance spécialement au Niger et **Damco Niger**, recherche dans le cadre du développement de ses activités, un Assistant aux Opérations répondant aux critères suivants :

- Avoir un BTS ou Licence en Transport et Logistique, ou tout diplôme équivalent
- Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle à un poste similaire.
- Avoir une parfaite maitrise de la langue française et surtout de l'anglais.
- Avoir de bonnes facultés d'organisation et de gestion du temps: être multitâches, faire preuve d'une capacité à travailler sous pression.
- Avoir une parfaite connaissance des produits de l'outil informatique et une capacité à s'adapter rapidement à tout nouveau logiciel et système internes à Damco.

A Damco, nous prônons la diversité et recrutons le (la) meilleur(e) candidat(e) sans distinction de sexe, nationalité, âge, ou croyance religieuse.

Toute personne intéressée par le présent avis est priée de déposer sous pli fermé un dossier auprès de la Direction Générale de Damco Niger au plus tard le lundi 22 octobre 2012 à 17 heures très précises.

Pièces à fournir
-Une lettre de motivation adressée au Directeur Général Damco Niger S.A.
-Un Curriculum Vitae détaillé actualisé
-Photocopie simple des attestations ou certificats de travail et diplômes.

NB : Mettre au verso de l'enveloppe la mention : ***«Candidature au Poste d'Assistant aux Opérations »***



Cabinet de Conseil, d'Etudes et de Formation
en Gestion des Ressources Humaines et en Management

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'opérationnalisation prochaine d'une entreprise, d'Hygiène & Nettoyage Industriel, le cabinet COSEF, recherche pour le compte de ladite entreprise **un (une) Directeur/Directrice basé (e) à Niamey au Niger**

1. Principales Missions & Tâches :

Dans un contexte d'implantation et développement de cette entreprise au Niger, le Directeur/Directrice sera chargé(e) de :
• Concevoir et mettre en œuvre la stratégie de développement de l'entreprise ;
• Développer la politique commerciale et prospecter de nouveaux marchés ;
• Réaliser les objectifs en termes de chiffres d'affaires et de rentabilité ;
• Gérer, organiser et planifier le travail des collaborateurs ;
• Exercer l'autorité sur le personnel qu'il/elle gère conformément à la réglementation en vigueur ;
• Elaborer et exécuter le budget de l'entreprise ;
• Veiller au développement de l'image de l'entreprise ;
• Elaborer les rapports périodiques d'activités ;
• Contrôler et garantir le respect des engagements de l'entreprise auprès des clients et partenaires ;
• Représenter l'entreprise auprès de l'administration, des clients et des partenaires potentiels.

2. Profil & Qualification
Il /elle doit être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (BAC + 4 au moins) en gestions, commerce ou économie. Il/elle doit avoir exercé dans les secteurs parapublic ou privé et justifier d'une expérience professionnelle générale significative.
Le/la candidat(e) doit avoir en outre :
- Une connaissance du milieu d'affaires particulièrement le secteur privé ;
- Un sens de responsabilité et une bonne capacité de gestion d'une équipe de travail ;
- Une bonne maîtrise de l'Informatique basique (world, Excel, Powerpoint) ;
- Une bonne connaissance de la réglementation du travail nigérienne ;
- Une bonne maîtrise de l'anglais (parlé et écrit) serait un atout.

3. Rémunération et Avantages
La rémunération du directeur/directrice sera composée d'une partie fixe et d'une partie variable selon les résultats obtenus. Il/elle bénéficiera également des avantages liés à sa fonction.

4. Date limite, lieu et composition des dossiers de candidatures
Les dossiers de candidature comprenant : une lettre de motivation, un C.V détaillé, les noms de trois personnes de références professionnelles avec leurs coordonnées sont à transmettre exclusivement par email **au plus tard le vendredi 19 octobre 2012 à 12 heures** à l'adresse suivante : **cosef@intnet.ne.**

Dans le cadre des activités de son département formation, le cabinet COSEF recherche un **consultant indépendant** pour conduire une étude sur l'identification des besoins en formation. Le Consultant retenu travaillera sous la responsabilité directe de l'administrateur du Cabinet conformément aux termes de référence détaillés de cette étude.

1. Objectifs

L'objectif principal de l'étude est d'identifier les besoins en formation, préparer un plan concret et cohérent pour le renforcement des capacités du personnel des structures concernées.

Ainsi, il s'agit essentiellement comme objectifs spécifiques :
• De faire un inventaire de différents besoins spécifiques de renforcement des capacités du personnel;
• De proposer des plans d'action de renforcement des capacités ;
• D'élaborer à partir des plans d'actions, des fiches techniques de différents modules

2. Profil du consultant

Les personnes intéressées doivent :
• Avoir des expériences avérées en identification des besoins en formation ;
• Avoir un niveau supérieur et qualifié en développement des ressources humaines ;
• Etre immédiatement disponibles ;
• Avoir une connaissance de l'informatique basique (world, Excel, Powerpoint).

3. Durée de la mission

La réalisation de l'ensemble des activités du consultant est prévue pour une durée de deux (2) mois. Sur la base des résultats de l'étude, le consultant peut être retenu pour la mise en œuvre des différents modules de formation pour une durée plus longue.

4. Date limite et lieu de dépôt des dossiers de candidatures

Les candidats intéressés sont invités à transmettre exclusivement par email leur CV détaillé comprenant les contacts téléphonique à l'adresse suivante : **cosef@intnet.ne au plus tard le vendredi 19 octobre 2012 à 12 heures.**

DESCRIPTION DES BESOINS POUR LE RENOUVELLEMENT DES SYSTEMES DES CAMERAS DE SURVEILLANCE ET DU CONTROLE D'ACCES PAR BADGE A LA MAISON DES NATIONS UNIES AU NIGER

1. Contexte :
Dans le cadre de la mise en place des outils d'aide à la gestion de la sécurité à la Maison des Nations Unies au Niger, il a été installé un système de surveillance par caméras en 2008 et un système de gestion et contrôle des accès par badge magnétique en 2009.
Le système de gestion des caméras gère l'enregistrement des mouvements autour et à l'intérieur du bâtiment.
Douze (12) caméras sont opérationnelles 24 heures sur 24 et enregistrent les évènements/mouvements à la devanture de la Maison des Nations Unies, aux deux entrées de la cours de la Maison des Nations Unies, aux accès du bâtiment, à l'intérieur du bâtiment et les couloirs du 1er et 3ème étage.
Le système actuel est monté sur un équipement LILIN, supporte 16 cameras et de version 11.10.2X-16CH
Le système de contrôle d'accès par badge magnétique,dénommé **WIN-PAK**, permet de contrôler les accès aux deux portes principales du bâtiment et de produire, au besoin, des rapports sur les accès (entrées/sorties) du bâtiment.
Ces deux systèmes présentent actuellement quelques anomalies de fonctionnement.

2. Les anomalies constatées :
2.1. Pour le système de gestion des caméras :

- Problème d'exportation des images : Après l'installation du système, il a été demandé de placer deux écrans à des endroits différents pour des consultations permanentes. Cette fonction n'a pas pu être réalisée compte tenu des limites du système.
- Difficultés de sauvegarde des images : plusieurs tentatives ont été faites pour sauvegarder l'historique des images mais deux contraintes se sont posées : i)la lecture des images archivées ne se fait pas et ii) le système refuse de fonctionner après avoir supprimé les anciennes images pour récupérer de l'espace sur le disque.
- Rétrécissement progressif de la période de consultation : le système ne permet plus de faire des consultations des évènements datant de plusieurs mois. Initialement, il était possible de visionner des évènements datant de 6 mois. Actuellement, le système ne permet que des évènements datant d'un mois.

2.2. Système de contrôle d'accès par badge magnétique:
Panne fréquente du module de production des rapports et de la base des données.

3. Solutions attendues:
Les systèmes d'enregistrement des images des caméras et de contrôle des accès par badge sont des outils/systèmes très importants d'aide à la sécurité du personnel et des biens à la Maison des Nations Unies (MNU).
Leur bon fonctionnement est donc indispensable. A cet effet, il est indispensable que les futurs systèmes remplissent les critères ci-après :
3.1. Pour le système de gestion des caméras :
Le nouveau système doit :
• Supporter au moins 16 cameras ;
• Supporter l'option CCTV ;
• Avoir l'architecture d'un client serveur pour une gestion et une administration à distance ;
• Avoir des options des configurations système telles que perte vidéo avec émission de son ou de message ;
• Basé sur IP ;
• Permettre la consultation et l'exportation des images susceptibles d'être lues par des lecteurs DVD/CD /HDD ;
• Prévoir deux postes de consultation en réseau;
• Capacité de disque d'au moins 2x2To avec option Full/normal/Error et avec notification de statut pour permettre à l'opérateur de prendre action ;
• Avoir la capacité de sauvegarde RAID ;
• Doté d'option d'archivage des données ;
• Avoir un lecteur DVD RW ;

3.2. Système de contrôle d'accès par badge magnétique
Une simple migration suffit. Cependant, il serait intéressant que la nouvelle version :
• Soit Basé sur IP ;
• Supporte l'option CCTV ;
• Permet l'exportation des données en plusieurs formats (PDF, EXCEL ou TEXTE, ...) ;
• Permet la consultation des données à temps réel ;
• Permet l'importation de signature ou d'image ;
• Bases de données fiables
• Tolérance aux pannes (système non fragile).

3.3 Sauvegarde des données :
Indépendamment des options des sauvegardes des deux systèmes, il serait important de mettre en place un mécanisme externe pour l'archivage et la restauration des données. Le prestataire/Fournisseur désigné doit proposer un système fiable pour l'archivage et la restauration des données.

NB : Le prestataire sélectionné doit avoir une représentation au Niger afin d'assurer les services après-vente.

4. Présentation des offres :
Les offres doivent clairement indiquer des précisions sur les différents éléments (caractéristiques) mentionnés au 3.1 et au 3.2. Toute offre qui ne comporte pas des précisions sur ces éléments sera purement rejetée.

5. Dépôt des offres :
les offres peuvent parvenir à l'adresse mail suivante : niger.procurement@undp.org **au plus tard le lundi 15 octobre 2012 à 12 heures** où déposer sous plis fermé à la réception du PNUD sise au 428 avenue du fleuve Niger BP 11207 tel : 00227 20 73 47 00; fax 00227 20 72 36 30 Niamey NIGER.

Eliminatoires CAN 2013 Niger-Guinée Conakry

Tous avec le Mena National !

Le dimanche 14 octobre prochain, le Onze national nigérien fera face au Sily national de Guinée. Pour la deuxième fois en l'espace d'un mois, le Mena va devoir croiser le fer avec les Eléphants guinéens pour un combat à mort. Et pour cause, le 9 septembre dernier, sur la pelouse du stade du 28 septembre de Conakry, Kevin Constant et ses coéquipiers se sont imposés sur le score étriqué de 1 but à 0. Pour la manche retour à Niamey, la fièvre ne cesse de monter du côté des supporters nigériens. La mobilisation a atteint son paroxysme.

Les huit régions du pays ont déjà annoncé qu'elles seront présentes dans les tribunes du stade Général Seyni Kountché par l'entremise des « Ultra » régionaux du Mena qui effectueront massivement le déplacement de la capitale. A Niamey, les Forces de Défenses et de Sécurité, les élèves, les Fadas, les supporters de tous les clubs, les travailleurs, et les commerçants prendront d'assaut très tôt dimanche prochain, les travées du stade Général Seyni Kountché. Envers et contre tout, le Mena n'a qu'une seule alternative : battre largement les Guinéens à Niamey et réaliser ainsi l'exploit d'une seconde qualification consécutive à la Coupe d'Afrique des Nations. Le match joué mardi dernier en amical contre le Liberia apparait de ce fait comme un bon présage. 3 buts encaissés pour 4 buts marqués. L'armada offensive du Mena laisse espérer une avalanche de buts contre le Sily National. Auteur de deux buts contre le Libéria, Kamilou doit pouvoir rééditer ce même exploit dimanche prochain. Il sera appuyé très certainement par Modibo Sidibé, Issoufou Danté, ou Maazou Ouwo. En marquant le but de la victoire contre les libériens, le Capitaine du Onze national nigérien, se replace ainsi dans une bonne trajectoire. Avec un impérial Daouda Kassali dans les buts, le dernier rempart du Mena affiche une forme mirobolante.


Archives/ONEP

L'équipe du Mena

L'entraineur Gernot Rohr a promis de stabiliser la défense qui avait montré des signes de faiblesse contre le Liberia, en introduisant Koffi Dan Kowa. Si tout ce dispositif technique est bien huilé, il est fort à parier que le Mena décroche son ticket qualificatif pour la CAN 2013. Une prouesse qui est largement à la portée des Nigériens eu égard à leur impressionnant parcours à l'occasion des éliminatoires de la CAN 2012. En effet, la pelouse « fétiche » du stade Général Seyni Kountché a été le témoin privilégié de la chute des Pharaons d'Egypte, des Bafana-Bafana d'Afrique du Sud et des Leone stars de la Sierra-leone.

Cet exploit a été possible parce l'équipe était gonflée à bloc, et déterminée. Cet exploit a surtout été possible parce que le public sportif nigérien a su être à la hauteur du défi en prenant fait et cause pour le Mena. En effet, la mobilisation n'a jamais faibli autour du Onze national : autorités, responsables de la FENIFOOT, et supporters ont montré leur engagement total aux côtés de l'équipe nationale. Cette union sacrée créée autour du Mena, a finalement permis à l'équipe de déplacer des montagnes. Pharaons, Bafana-Bafana et Leone stars, ont fait les frais de cette mobilisation sans faille des Nigériens autour de leur équipe nationale. C'est cette mobilisation qui est attendue dimanche prochain au stade Général Seyni Kountché pour accompagner le Mena à la victoire.

Oumarou Moussa

14ème sommet de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à Kinshasa (RD.Congo)

La Francophonie dans le monde : dates et chiffres clés

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), dont le 14e sommet se tient à Kinshasa samedi et dimanche, se donne pour mission d'organiser "les relations politiques et de coopération entre les États ayant en partage l'usage de la langue française et le respect des valeurs universelles".

Principales dates de la Francophonie:

1880: le géographe français Onésime Reclus invente le terme de "francophonie" pour désigner personnes et instances utilisant le français dans le monde.

1926: naissance de l'association des écrivains de langue française (Adelf)

1961: naissance de l'ancêtre de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) qui regroupe aujourd'hui 786 établissements dans 98 pays.

1970: l'idée d'une organisation francophone, lancée par des dirigeants du Sud - notamment le Sénégalais Léopold Sedar Senghor, le Nigérien Diori Hamani, le prince Sihanouk du Cambodge et le Tunisien Habib Bourguiba - prend corps avec l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), ancêtre de l'OIF.

1984: naissance de la chaîne de télévision francophone TV5. Diffusée aujourd'hui dans près de 200 pays et territoires.

1986: premier sommet de la Francophonie à Versailles, sous la présidence de François Mitterrand.

1989: premiers jeux de la Francophonie à Rabat et Casablanca, manifestation sportive et culturelle. Création de l'Université Senghor d'Alexandrie, conçue pour accueillir tous les francophones intéressés par les questions de développement.

1997: Première élection d'un Secrétaire général de la Francophonie, chargé de conduire son action politique. L'Egyptien Boutros Boutros-Ghali est choisi. L'ex-président sénégalais Abdou Diouf lui succède en 2002, est réélu en 2006 puis en 2010 pour quatre ans.

2010: la Francophonie fête son 40ème anniversaire.

2012: premier Forum mondial de la langue française à Québec.

Principaux chiffres du Français dans le monde:

La Francophonie revendique 220 millions de locuteurs, dont plus de 96 millions en Afrique. 3% de la population mondiale.

- 9ème langue parlée dans le monde, 2e langue de l'Union européenne.
- 60% des francophones ont moins de 30 ans
- 13 Etats ont le français comme langue officielle unique et 16 comme langue co-officielle.
- Les 56 pays membres et les 19 pays observateurs de l'OIF représentent un total de 890 millions d'habitants.
- Quelque 116 millions de personnes apprennent le français dont environ la moitié comme langue étrangère.
- Selon les projections de l'OIF, en 2050, près de 85% des 715 millions de francophones vivront en Afrique. En Europe, il n'y aura alors plus que 12% des francophones dans le monde.

(Source :AngolaPress)



Le Cabinet Management for Enterprise Consult recherche pour une importante société de la place, un cadre de haut niveau pour son bureau sis à Niamey et dont le profil est défini ci-dessous. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés, au plus tard le ***15 octobre 2012 à 15h 30***, à ***l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) de Niamey.***

	Chargé de clientèle
Fonctions	*Sous l'autorité du Chef d'Agence, il sera chargé d'effectuer les tâches non limitatives ci-après :* • Rechercher de nouveaux clients • Conseiller la clientèle sur les produits et services offerts par l'Entreprise. • Faire la promotion des produits et services offerts par l'Entreprise. • Fidéliser les clients de son portefeuille • Assurer les tâches administratives et logistiques de son ressort. • Assurer les missions et taches que le Chef d'Agence lui aura confiées • Gérer une équipe de 4 à 5 employés • Assurer le fonctionnement logistique de l'agence en relation avec les services basés en Europe
Profil	• **Diplôme requis : au moins Bac+4** en Marketing, Comptabilité, Economie, Gestion, Informatique, Commerce et assimilés **d'une école de renommée** ; • Bonne maîtrise de l'outil informatique ; • Bonne présentation et sens des relations avec la clientèle. • Avoir géré du personnel.
Conditions Générales	• **Composition du dossier** : ✓ Lettre de motivation, ✓ curriculum vitae, ✓ copies légalisées des diplômes, ✓ certificat de nationalité ✓ extrait d'acte de naissance. • **Expérience au moins cinq ans à un poste de responsabilité.** • **Processus de recrutement :** Présélection sur dossier suivie d'un test écrit, puis un entretien oral pour les candidats retenus.



COMMUNIQUE

APPEL DES COTISATIONS SOCIALES DU TROISIEME TRIMESTRE 2012

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a l'honneur d'infçrmer les employeurs que les déclarations et les relevés nominatifs pré imprimés du 3ème trimestre 2012 sont disponibles dans leur boite postale.

Ceux qui ne les trouvent pas peuvent les réclamer auprès des structures de la CNSS de leur lieu de résidence, à savoir :

• Les Directions régionales et les Agences de la CNSS pour les employeurs de l'intérieur du pays ;

• La Direction du Recouvrement des Cotisations sise au premier étage de l'immeuble CNSS, pour les employeurs de la communauté urbaine de Niamey.

Il invite tous les employeurs qui ont changé d'adresse de le notifier à la Direction du Recouvrement des Cotisations, BP 255 Niamey.

Il rappelle aux employeurs qu'ils doivent remplir et transmettre à la CNSS les déclarations et les relevés nominatifs et s'acquitter des cotisations correspondantes dans les délais prescrits sous peine de sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur.



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT
SECRETARIAT GENERAL
PROJET DEMOGRAPHIQUE MULTISECTORIEL
DON N°H 3090

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

SERVICE DE CONSULTANTS : Recrutement d'un bureau d'études chargé de mener une enquête auprès des bénéficiaires dans le cadre de l'évaluation finale du PRODEM.

La République du Niger a reçu un Don de l'Association Internationale de Développement (IDA*)* pour financer le coût du Projet Démographique Multisectoriel (PRODEM). Il est prévu qu'une partie du montant de ce don soit utilisée pour effectuer les paiements au titre des contrats relatifs au recrutement d'un bureau d'études chargé de mener une enquête auprès des bénéficiaires dans le cadre de l'évaluation finale du PRODEM.

L'objectif général est d'évaluer le degré de satisfaction des attentes des communautés après cinq (5) de mise en œuvre du projet sur les thèmes spécifiques de la Déclaration du Gouvernement en matière de Politique de Population (DGPP) dans le but de mieux identifier les résultats obtenus et de pouvoir donner une orientation sur les futures interventions dans le domaine.

De façon spécifique, les services attendus sont :

- apprécier les perceptions des communautés sur les cinq axes de la DGPP ;
- recueillir des informations sur les résultats obtenus, les changements observés et les attentes des bénéficiaires;
- comparer les attentes et les perceptions des communautés, autant que possible en utilisant les informations collectées par d'autres enquêtes CAP, etc.

Si les interventions du PRODEM n'ont pas touché toutes les zones il serait intéressant de comparer les résultats entre zone d'intervention et zone de non intervention

Donner l'opportunité aux bénéficiaires de juger les prestations fournies par le projet (utilité, qualité, acceptabilité etc.)

La structure sera sélectionnée suivant les procédures décrites dans les directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition mai 2004, révisées en octobre 2006

Les structures intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse suivante :

Mr l'Assistant en suivi & évaluation du PRODEM
Rez de chaussée 2ème porte à droite
TELEPHONE: 20-73-94-63 – poste 123.

Du Lundi au Jeudi de 8 heures à 15 heures et les vendredis de 8 heures à 11 heures;

Les manifestations d'intérêt doivent être soumises avec la mention au plus tard le **16 octobre 2012 à 10 heures** à l'adresse avec la mention suivante**:**

« Manifestation d'intérêt relative au recrutement d'un bureau d'études chargé de mener une enquête auprès des bénéficiaires dans le cadre de l'évaluation finale du PRODEM.

MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU MATERIEL

PROJET DEMOGRAPHIQUE MULTISECTORIEL(PRODEM)
IMMEUBLE SONARA II
B.P. 13 885 NIAMEY,
SECRETARIAT PRODEM
1er ETAGE _ porte 107
NIAMEY- NIGER

SOULEYMANE ISSOUFOU



Le Cabinet Management for Enterprise Consult recherche pour une importante société de la place, un médecin généraliste pour son bureau sis à Niamey et dont le profil est défini ci-dessous. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés, au plus tard le ***05 novembre 2012 à 15h 30***, à ***l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) de Niamey.***

	Chargés de clientèle
Fonctions	*Sous l'autorité du Président du Comité d'Etablissement, il sera chargé d'effectuer les tâches non limitatives ci-après :* • Charger du suivi médical du personnel et de leurs ayants droit (consultation des malades en interne, suivi des malades en externe) ; • Approvisionnement et gestion du stock médical ; • Rédaction et établissement d'un rapport hebdomadaire et mensuel au Président du Comité, • Il aura deux infirmières d'Etat sous son autorité.
Profil	• **Diplôme requis : Doctorat d'Etat en Médecine** • Connaissances en informatique souhaitées; • Bonne présentation et sens des relations avec les patients ; • **Expérience au moins cinq ans à un poste de Médecin Généraliste.**
Conditions Générales	• **Composition du dossier** : ✓ Lettre de motivation, ✓ curriculum vitae, ✓ copies légalisées des diplômes, ✓ certificat de nationalité, ✓ attestations de travail, ✓ extrait d'acte de naissance. • **Processus de recrutement :** Présélection sur dossier suivie d'un test écrit, puis un entretien oral pour les candidats retenus.



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES FINANCES

Avis d'Appel d'offres National

N°001 / 2012 MF/DGT/CP/DRH/MG
ACQUISITION DE MATERIEL ROULANT

Le présent avis d'appel d'offres rentre dans le cadre de l'avis général de passation de marché public paru dans le journal Le Sahel n°8292 du 8 mars 2012.

Le Directeur Général du Trésor et de la comptabilité Publique invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour la fourniture de:
Lot unique: **un (1) véhicule pick up double cabine 4x4 climatisé et une (1) voiture berline climatisée.**

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements en règle vis à vis de l'Administration pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'informations et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres auprès de la **Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux** entre **9 heures et 13 heures, du lundi au vendredi.**

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du dossier d'Appel d'offres, auprès du **Service des Moyens Généraux** moyennant paiement d'un montant non remboursable de 100 000 francs CFA payables en espèces.
En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

Les offres présentées en **un** (1) **original et quatre** (4) copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant égale à 2% du montant de l'offre, devront parvenir ou être remises à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique - Ministère des Finances **au plus tard le 02 novembre 2012 à 9 heures.**
L'ouverture des plis aura lieu le **02 novembre 2012 à 10 heures** dans la salle de réunion de Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **quatre vingt dix** (90) **jours,** à compter de la date de remise des offres.
Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.



AVIS DE RECRUTEMENT



L'Unité de lutte sectorielle santé contre les IST/VIH/SIDA du ministère de la santé publique (ULSS) en collaboration avec la coordination ESTHER Niger recherche deux consultants, prioritairement :
• un médecin et un paramédical (Infirmier ou Sage Femme) ayant une expérience dans la prise en charge des patients avec VIH doublée d'une expérience et formation en pédagogie médicale et expérimentés dans le domaine de la formation initiale et continue des paramédicaux ;

De préférence : il est souhaitable qu'ils aient un profil santé publique et qu'ils soient en activité au sein d'une institution qui a en charge la formation des paramédicaux au Niger

OBJET DE LA RECHERCHE
Appui à l'élaboration de référentiels de compétences et de formation, de programme de formation continue et de guide pour formateurs dans le cadre de la prise en charge du VIH au Niger
PERIODE D'EXECUTION : Novembre à Décembre 2012
DESTINATAIRES DE L'APPEL A PROJET
L'appel à projet s'adresse aux associations, organismes de formation, consultants spécialisés en pédagogie médicale pour :
- Appuyer à l'élaboration d'un Référentiel de Compétence (RC) des paramédicaux sur la prise en charge du VIH au Niger ;
- Appuyer à l'élaborer d'un référentiel de formation (RF) à partir du référentiel de compétences validé;
- Aider à Planifier un programme de formation continue des paramédicaux sur la base du RF et du RC;
- Aider à Formaliser un guide pour les formateurs à partir du RF et de la planification envisagée

DEPOT DES OFFRES:
Les offres doivent être déposées en copie papier et en version électronique :
- En copie papier à ULSS : Ministère de la Santé Publique, Direction Générale de la Santé Publique, Unité de Lutte Sectorielle Santé contre les IST/VIH/SIDA, BP:623 Niamey/NIGER Tel: +227 20 72 69 10
Ou à la Coordination de GIP/ESTHER Niger au Quartier Koira Kano, rue KK 110, BP: 2926 Niamey-Niger ; Tel: Bureau: 00227 20351816

- Par voie électronique à ulssmspniger@googlemail.com, avec copie à coordination.niger@esther.fr

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES: au plus tard le dimanche 21/10/2012 à minuit.

Des informations complémentaires peuvent être demandées par mail ou téléphone à la Coordination ESTHER Niger au +227 20 35 18 16 ou à ULSS au +227 20 72 69 10

Les candidats peuvent avoir les TDR complets (copie papier ou électronique) à la Coordination ESTHER Niger ou à ULSS aux sus adresses indiquées.



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU MATERIEL

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Relatif à la fourniture de onze (11) véhicules tout terrain 4x4 double cabine dans le cadre du programme de soutien à la campagne agricole 2012

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Urgence de Cultures Irriguées 2011/2012, caractérisé par un déficit céréalier de l'ordre 520.000 tonnes, le Gouvernement de la République du Niger a inscrit un fonds spécial d'urgence. Dans le cadre de ce programme, une partie des fonds sera utilisée pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la fourniture de onze (11) véhicules tout terrain.
2. Le Ministère de l'Agriculture invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter leurs offres sous pli fermé pour la fourniture ***de onze (11) véhicules tout terrain 4x4 double cabine dans le cadre du programme de soutien à la campagne agricole 2012, avec un délai de livraison de trente (30) jours***
3. La participation à la concurrence sera ouverte aux personnes physiques ou morales ou groupements en règle vis-à-vis de l'Administration pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, ou de suspension, d'exclusion ou de liquidation des biens
4. Les candidats peuvent obtenir un complément d'information et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres auprès de la Division Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture tous les jours ouvrables entre 09 heures et 12 heures.
5. Tout candidat éligible pourra acheter un jeu complet du dossier d'Appel d'Offres, auprès de la Direction des Ressources Financières et du Matériel du Ministère de l'Agriculture et moyennant paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 DOO) FCFA
6. En cas d'envoi par Sa poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat
7.Les offres présentées en un (1) original et trois (3) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission de **3 000 000 FCFA** devront parvenir ou être remises à la Directions des Ressources Financières et du Matériel du Ministère de l'Agriculture (Division Marchés Publics)au **plus tard le 13/11/2012 à 9 heures.**
8. L'ouverture des plis aura lieu **le même jour à 10 heures** dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister. Les offres reçues hors délai seront rejetées
9. Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pour un délai de **cent vingt (120) jours**, à compter de la date de remise des offres.
10. Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

OUA SAIDOU

ETUDE DE MAITRE RAMATOU M. WANKOYE NOTAIRE, Rue du Château Neuf B.P 10339
Tel: 20.74.01.50 E-Mail : wank@intnet.ne Niamey - Niger

AVIS DE CONSTITUTIONN

II a été constitué par les soins de Maître Ramatou M. WANKOYE, Notaire à la résidence de Niamey, Rue du Château Neuf, une société aux caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: « GEO CONSULTING & SERVICES » par abréviation « Geocss »

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée

Capital social : DEUX MILLIONS (2.000.000) de francs CFA, divisé en deux cent (200) parts de dix mille (10.000) F CFA chacune, entièrement souscrites en numéraire et libérées de la totalité de leur valeur nominale.

Siège social: Niamey, quartier ISSA BERI, Rue IB-1 TN2, Boulevard du Zarmaganda

Objet : La société a pour objet, en tous pays et particulièrement en République du Niger sous la réserve expresse de se conformer à la législation en vigueur au Niger pour celles des activités ci-après qui seraient soumises à une réglementation particulière :

- Les prestations intellectuelles (consultations) en matière d'études et de conseils sur toute la chaîne des hydrocarbures (pétrole et gaz), l'énergie et les mines ;
- La fourniture de services sur toute la chaîne des hydrocarbures (pétrole et gaz), l'énergie et les mines ;
- L'assistance et le conseil en matière d'exploration et d'exploitation pétrolières et minières ;
- L'intermédiation et la gestion des contrats pétroliers et miniers ;
- Le suivi et l'évaluation de l'exécution des projets d'exploration et d'exploitation pétrolière et minière ;
- L'importation et la fourniture d'équipements et matériels entrant dans le cadre de l'exploration et l'exploitation pétrolières et minières, le raffinage des hydrocarbures, le traitement de minerais et la production d'énergie ;
- La participation à l'exploration et à l'exploitation dans le domaine du pétrole, du gaz et des mines, au Niger et en tous pays, en partenariat avec des sociétés pétrolières et minières internationales;
- La commercialisation, la distribution et l'exportation des produits pétroliers et gaziers ;
- L'élaboration de rapports sur les activités pétrolières et minières pour son compte et pour le compte de tiers par elle-même ou en collaboration avec des tiers ;
- La commercialisation et l'exportation des produits miniers, des minerais et des substances minérales ou fossiles ;
- L'organisation de conférences, forums et séminaires sur les secteurs des hydrocarbures, de l'énergie et des Mines ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires, complémentaire ou connexes.

La société peut agir en tous pays, pour son compte ou pour le compte des tiers, soit seule, soit en participation, association de sociétés avec toute autre personne ou société et réaliser directement ou indirectement, en tous pays, sous quelque forme que ce soit, les activités rentrant dans son objet social.

Durée : 99 ans à compter du 03 Octobre 2012

Gérant : Monsieur ABDOUL-AZIZE KOSSOKO TAOFIC

Immatriculation : Deux (02) expéditions des actes constitutifs de la société ont été déposées au greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey et la société immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **NI-NIA-2012-B-3868 du 03 Octobre 2012.**

POUR AVIS: LE NOTAIRE



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE MARADI
GOUVERNORAT MARADI

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°003/AEP/DRH/BIE/2012

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres est lancé sous l'autorité du Gouverneur de la Région de Maradi dans le cadre de l'amélioration des conditions d'approvisionnement en eau potable des populations rurales. Il a pour objet les travaux de réalisation d'une mini-AEP thermique dans le village de Korahan et la transformation de la station de pompage de Goula en mini-AEP, Département de Dakoro, Région de Maradi.
Les travaux sont constitués en deux (2) lots.
-LOT N°1 : réalisation d'une mini-AEP à Korahan commune rurale de Korahan ;
-LOT N°2 Transformation de la station de pompage pastorale de Goula en mini-AEP commune rurale de Bader Goula ;
Un soumissionnaire peut postuler pour un ou les deux lots, mais ne peut prétendre qu'à un seul lot.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis à vis de l'Administration (voir détails dans les instructions aux soumissionnaires) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation des biens.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres à la Direction Régionale de l'Hydraulique de Maradi **Tél. (227) 20 410 526 à compter du 09/10/ 2012.**

4. Tout candidat, intéressé par le présent avis, doit acquérir un jeu complet du dossier d'appel d'offres, auprès de la Direction Régionale de l'Hydraulique de Maradi **Tél. (227) 20 410 526**, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Cent mille francs (100.000) CFA.**

5. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et le maître d'ouvrage ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

6. Les offres présentées en **un (1) original** et **quatre (4) copies**, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **2 % du montant de la soumission** , devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Hydraulique de Maradi au plus tard le **09/11/2012 à 9 heures**. L'ouverture des plis sera faite **le même jour 09/11/2012 à 10 heures locales** dans les locaux de Direction Régionale de l'Hydraulique de Maradi en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
Les offres reçues après le début de l'ouverture des enveloppes seront rejetées.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai d'une période de 90 jours, à compter de la date de remise des offres.
Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DU GENIE RURAL

Projet de Mobilisation des Eaux pour le Renforcement de la Sécurité Alimentaire dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PMERSA-MTZ)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : ***Agriculture et agro-industries***
Référence de l'accord de financement : ***Prêt FAD N°2100150025493***
N° d'Identification du Projet : ***P-NE-A00-004***

Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) pour financer le Projet de Mobilisation des Eaux pour le Renforcement de la Sécurité Alimentaire dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PMERSA-MTZ), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif à l'audit comptable et financier dudit projet.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'audit comptable et financier des exercices 2012, 2013 et 2014 du Projet de Mobilisation des Eaux pour le Renforcement de la Sécurité Alimentaire dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PMERSA-MTZ).

La Cellule de Coordination du Projet de Mobilisation des Eaux pour le Renforcement de la Sécurité Alimentaire dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PMERSA-MTZ), placée sous la tutelle de la Direction Générale du Génie Rural (DGGR) au Ministère de l'Agriculture (MAG), invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.
Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « ***Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants »*** de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.
L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **de 8 heures à 17 h 30 mn, heures locales**.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 19 novembre 2012 *à 10 heures précises*** et porter expressément la mention «***Manifestation d'intérêt pour le service de l'audit financier et comptable des exercices 2012-2013-2014 du projet PMERSA-MTZ ».***

À l'attention : ***Monsieur le Coordonnateur du PMERSA-MTZ, S/C du Directeur Général du Génie Rural au Ministère de l'Agriculture (MAG)***

Agence d'exécution de Projet : ***Cellule Nationale de Coordination du Projet PMERSA-MTZ***
Adresse géographique : ***Niamey/Niger/Afrique de l'Ouest***
Boite Postale : ***241***
Ville : ***Niamey***
Pays : ***Niger***
Tél. : ***00227 20 73 21 48/00227 20 411 958***
Fax : ***00227 20 73 20 16***
E-mail: pmersa2012@yahoo.fr; copier à (Cc) : m.amadou@yahoo.fr

Union Monétaire Ouest Africaine
CREPMF
Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers

AVIS DE RECRUTEMENT DU SECRETAIRE GENERAL DU CONSEIL REGIONAL DE L'EPARGNE PUBLIQUE ET DES MARCHES FINANCIERS DE L'UMOA

Le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), Organe de régulation du marché financier régional de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), lance un appel à candidatures pour le recrutement de son Secrétaire Général.

1 - PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Le Secrétaire Général du Conseil Régional dirige le Secrétariat Général. Il a pour principales responsabilités :

• La gestion administrative et financière du Secrétariat Général : Contrôle Financier, Audit Interne et de la Conformité, Administration et Comptabilité, Gestion des Ressources Humaines, Budget, Affaires Juridiques, Systèmes d'Information et de la Communication
• La supervision des opérations du marché : autorisation des émissions d'actions et d'obligations par appel public à l'épargne ou par placement privé ;
• L'habilitation et le contrôle de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) ainsi que de tous les intervenants commerciaux agréés du marché ;
• La mise à jour de la réglementation du marché financier ;
• L'élaboration et la mise en œuvre du Plan Stratégique
• La conduite des études et autres travaux visant à approfondir et à développer le marché financier régional de l'UMOA.

Il - PROFIL DU CANDIDAT

QUALIFICATIONS

Le Secrétaire Général doit avoir les qualifications ci-après :
- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau BAC + 5 au minimum en Finance ou en Droit des Affaires (Doctorat, MBA, DEA, DESS ou équivalent)
- Avoir une très bonne maîtrise des questions économiques et financières et/ou du Droit des Affaires;
- Avoir une très bonne connaissance de l'environnement économique et financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)
- Avoir une bonne connaissance de la réglementation et du fonctionnement du marché financier régional ;

Il doit en outre avoir Les atouts et/ou qualités ci-après
- Avoir un sens élevé de l'organisation et faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une excellente aptitude a diriger une équipe ;
- Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles ;
- Etre familier avec les Technologies de ['Information et de la Communication (TIC)
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE
Une expérience professionnelle pertinente d'au moins douze (12) ans dont cinq (5) en qualité de Dirigeant (Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Secrétaire Général, Directeur de Département ou Directeur Central etc.) acquise auprès d'un organe de régulation de marché, d'une bourse, d'une institution financière régionale ou Internationale, d'une banque ou de tout autre organisme financier public ou privé est requise.

III - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats sont invités à faire parvenir au Conseil Régional un dossier comprenant
-Une lettre de motivation datée et signée ;
-Une copie certifiée conforme des deux derniers diplômes ;
-Un curriculum vitae détaillé
- Les copies certifiées conformes des attestations et/ou certificats de travail justifiant de l'expérience professionnelle alléguée ;
-Un extrait d'acte de naissance ou tout document en tenant lieu
- Un certificat de nationalité
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.

AGE ET NATIONALITE
- Etre âgé de 49 ans au plus au 31 décembre 2012
- Etre ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Monétaire ouest Africaine (UMOA) a savoir : le Benin, le Burkina Faso, la Cote d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature doit être transmis sous pli fermé à l'adresse suivante

Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers
Monsieur le Président
Avenue Joseph ANOMA
01 BP 1878 Abidjan 01
Abidjan - COTE D'IVOIRE

Le pli portera, au verso, impérativement, les nom et prénoms du candidat ainsi que la mention « Recrutement du Secrétaire Général».
La date limite de dépôt des candidatures est fixée **au lundi 22 octobre 2012 à 17 heures GMT.**
NB:
- Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai, ne seront pas examinés.
- Seuls les candidats retenus pour les entretiens seront contactés.
- Aucun dossier de candidature ne sera retourné.

Le Conseil Régional propose une rémunération attractive et des conditions de service comparables à celles des autres Organes et Institutions de l'UEMOA.

Cet avis de recrutement est disponible sur le site web du Conseil régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers à l'adresse **suivante : www.crepmf.org**

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Réalisation d'une étude sur les filles et jeunes femmes en situation de prostitution à Niamey

I. Contexte et justification de l'étude
ECPAT France et ECPAT Luxembourg sont deux organisations de solidarité internationale luttant contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le monde.
Cette étude s'inscrit dans le cadre de leurs activités au Niger et de la mise en œuvre du « Programme Afrique Contre la Traite et l'Exploitation Sexuelle des enfants » (PACTES), en partenariat avec ECPAT Luxembourg.
Au Niger, elles travaillent en partenariat avec l'Association nigérienne pour le traitement de la délinquance et la prévention du crime (ANTD).
ECPAT France, ECPAT Luxembourg et l'ANTD considèrent qu'il est urgent de mobiliser et d'appuyer les communautés pour la mise en place de mécanismes d'encadrement, surtout en direction des filles et jeunes femmes considérées comme étant en situation de risque, comme celles en situation de prostitution, et de renforcer leur prise en charge. D'où l'importance de connaître les facteurs et les causes de la prostitution des jeunes filles et de mesurer l'ampleur du phénomène.
C'est pourquoi ECPAT France, ECPAT Luxembourg et l'ANTD, avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) et du Ministère des Affaires Etrangères du Luxembourg, lancent le présent appel d'offres pour réaliser une étude exhaustive de la situation des filles et jeunes femmes en situation de prostitution, dans la communauté urbaine de Niamey et ses environs immédiats (les 5 arrondissements de Niamey et leur périphérie). Par ailleurs, suite aux nombreuses famines qui ont touché le pays, les ONGs ont constaté un déplacement de la population vers les zones urbaines, et une augmentation du nombre d'enfants en situation de rue et donc vulnérables au trafic. Le Niger étant considéré comme un pays de transit, cette étude fournira également des informations sur la situation actuelle des filles et jeunes femmes migrantes.

II. Objectifs de l'étude
L'objectif général de l'étude est de contribuer à une meilleure compréhension du phénomène des filles (- 18 ans) et des jeunes femmes (18 – 25 ans) en situation de prostitution dans la ville de Niamey (données qualitatives et quantitatives), et ainsi de disposer d'un outil permettant de proposer un renforcement des actions de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants au Niger et dans la sous-région. Plus spécifiquement, elle permettra : 1) d'établir l'ampleur et les caractéristiques du phénomène des filles et jeunes femmes en situation de prostitution à Niamey ; 2) d'établir des liens entre la prostitution des filles et jeunes femmes et d'autres problématiques de protection de l'enfance et de la jeunesse ; 3) d'établir les mécanismes de soutien dont les filles et les jeunes femmes en situation de prostitution disposent réellement, et d'identifier les mécanismes de soutien dont elles devraient disposer.

III. Profil et mandat du/de la consultant(e)
Profil recherché
- Etre titulaire d'un diplôme supérieur dans une discipline des sciences sociales.
- Maîtriser les textes juridiques nigériens et les textes juridiques internationaux relatifs aux droits humains, notamment ceux régissant les droits de l'enfant.
- Connaître les acteurs publics et les ONGs de protection de l'enfance au Niger et/ou dans la région Afrique de l'ouest.
- Avoir un minimum de 5 ans d'expériences sur les questions relatives à la protection de l'enfance. Une expérience sur la problématique de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC) serait un plus.
- Maitriser au moins les deux principales langues de Niamey (Haoussa et Djerma).
- Maîtriser les outils d'évaluation et d'analyse de données, et posséder d'excellentes capacités d'analyse et de rédaction.
- Avoir une expérience de gestion d'équipe et de travail avec une association locale serait un plus.
- Avoir une capacité d'adaptation au travail sous pression (travail avec au moins trois groupes).
Le/la consultant(e) aura pour mandat de :
- Elaborer et faire adopter par le comité de pilotage un plan de travail, l'échantillonnage des catégories de population ciblées et des outils de collecte des données.
- Assurer le recrutement et la formation des enquêteurs, qui sera spécifiquement adaptée au type d'entretiens qu'ils auront à réaliser et qui assurera la confidentialité des informations collectées.
- Organiser et superviser les opérations de collecte des données auprès des filles et jeunes femmes notamment.
- Collecter directement des données auprès de certains interlocuteurs.
- Traiter et analyser les données collectées.
- Rédiger les différents drafts de rapports de l'étude : rapport préliminaire et rapport provisoire pour l'atelier national de validation.
- Rédiger et déposer le rapport final, étant entendu que ce rapport doit intégrer les observations formulées lors de l'atelier national de validation.
La durée du mandat du/de la consultant(e) est estimé à 60 jours. Les offres technique et financière devront être envoyées au plus tard le 26 octobre 2012.

Le dossier complet de l'appel d'offres est à demander en envoyant un mail à l'adresse fatou.alfacisse@ecpat-france.org ou à retirer gratuitement dans les locaux de l'ANTD sis au quartier Nord Francophonie, sur la route de Kouaratégui (téléphone : 93 93 02 92).

HOROSCOPE

Prévisions de vendredi-samedi-dimanche

1 Bélier (21 mars - 19 avril)

VENDREDI: Vous terminerez la semaine en beauté, avec un sentiment de travail bien fait.
SAMEDI: Vous n'êtes pas obligé d'être partout à la fois.
Ménagez-vous.
DIMANCHE: La solitude vous pèse?
Mieux vaut être seul que mal accompagné ! N'acceptez pas la première invitation.

2 Taureau (20 avril - 20 mai)

VENDREDI: On vous donne de l'amour et vous n'avez qu'à recevoir. Mais rien ne vous empêche d'en rendre en retour !
SAMEDI: Peut-être trop éreintant, le sport que vous avez choisi !
DIMANCHE: Vous prendrez du temps rien que pour vous et cela vous reposera.

3 Gémeaux (21 mai - 21 juin)

VENDREDI: Journée placée sous le signe de la nostalgie.
SAMEDI: En famille les opinions divergeront, mais ce n'est pas une raison pour s'énerver.
DIMANCHE: Les sportifs auront la satisfaction d'une journée énergique.

4 Cancer (22 juin - 22 juillet)

VENDREDI: Vous mettrez une bonne ambiance autour de vous.
SAMEDI: Une réunion de famille rapprochera ceux qui vivent éloignés.
DIMANCHE: Attention aux sujets épineux. ça pourrait tourner au drame.

5 Lion (23 juillet - 21 août)

VENDREDI: Vous pourriez avoir une très bonne surprise dans votre travail.
SAMEDI: Il sera question d'argent. Au sein de votre famille ou avec des amis...
DIMANCHE: Passez plus de temps avec vos proches et ouvrez le dialogue.
Soyez curieux.

6 Vierge (22 août - 21 sept.)

VENDREDI: Un jeu de séduction vous fera rougir.
Assumez l'effet que vous faites !
SAMEDI: Tout vous réussit en ce moment et il faudra absolument en profiter pour obtenir ce que vous désirez.
DIMANCHE: Les bonheurs les plus simples seront aussi les plus intenses.

7 Balance (22 sept.- 22 oct.)

VENDREDI: Vous connaissez vos objectifs, mettez tout en oeuvre pour les atteindre.
SAMEDI: Ne courez pas dans tous les sens. Essayez de mieux planifier votre parcours de vie.
DIMANCHE: Bonne journée pour les Balance. Vos voeux se réaliseront.

8 Scorpion (24 oct. - 22 Nov.)

VENDREDI: Vous avez besoin de conseils et d'être guidé dans vos choix?
Nombreux sont ceux qui peuvent aiguiller vos décisions.
SAMEDI: Journée de détente en famille ou en compagnie d'amis.
DIMANCHE: Vous avez besoin de sommeil. C'est bon pour la santé physique et pour le mental.

9 Sagittaire (22 nov. - 22 déc.)

VENDREDI: Vous avez des capacités inexploitées.
SAMEDI: Si vos objectifs ne sont pas assez clairement définis, vous douterez de vos choix. Réfléchissez !
DIMANCHE: Une journée passée sous le signe de l'amitié.

10 Capricorne (21 déc. - 19 janv.)

VENDREDI: Vous pourriez bien décider d'apprendre une langue étrangère.
SAMEDI: Une sortie ouvrira les coeurs, de vraies valeurs seront partagées.
DIMANCHE: Vous avez besoin d'être encouragé mais il faudrait commencer par avoir confiance.

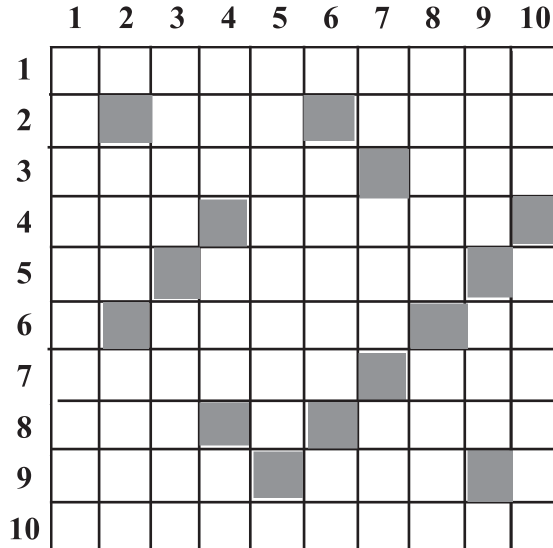
11 Verseau (20 janv. - 18 février)

VENDREDI: Une journée propice à un succès financier.
Osez, vous serez récompensé.
SAMEDI: Mettez les corvées entre parenthèses et appréciez les plaisirs simples.
DIMANCHE: Vous renouez avec des connaissances vivant à l'étranger.

12 Poissons (19 Fév. - 20 mars)

VENDREDI: Vous aurez de bons rapports avec vos collègues de bureau.
SAMEDI: En couple, c'est un peu la crise. Les célibataires aussi auront du mal à s'ouvrir aux autres.
DIMANCHE: Ne soyez pas pessimiste, ça ne vous ressemble pas.
Allez, courage !

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT

1. Ancien royaume d'Afrique australe avec Zimbabwé comme capitale;
2. Vieux roi - Qui pique le goût ou l'odorat;
3. Désert nigérien - Premières d'un monument parisien;
4. Pour nos nouvelles télévisées- Ses ailes étaient de cire;
5. Héros de Spielberg- Peau;
6. Diviser en parcelles - Note ancienne;
7. Motif valable - Explosif;
8. L'esprit de corps- Obstacle au champ de courses;
9. Canal de transmission des messages de cerveau aux organes et inversement - Petit groupe;
10. L'ancêtre de la bicyclette.

VERTICALEMENT

1. Homme d'Etat français;
2. Existe - Aigri;
3. Fille - Attachera;
4. Fait preuve d'audace - Revers- Terme de mépris;
5. Célébre chanson de Dalwaïzé;
6. Boîte à bijoux - De chaque jour;
7. Possessif - Conquérant de l'Egypte - Mal accueilli;
8. Aigu - Grosse mouche;
9. Invoque le Seigneur - Tissu sans motifs;
10. Vieux bloc colonial- Coincé sous le joug.

Solution du numéro précédent

M	O	U	V	E	M	E	N	T	S
E	V	E	I	L	■	H	A	I	E
D	I	L	U	E	S	■	I	R	C
I	N	E	■	C	E	R	N	E	R
C	S	■	A	T	R	E	S	■	E
A	■	G	R	E	E	R	■	P	T
M	A	■	C	U	N	■	B	I	A
E	D	F	■	R	I	V	O	L	I
N	E	O	N	■	T	A	R	E	R
T	R	I	S	T	E	S	I	R	E

Numéros utiles

Renseignements:	12
Sapeurs Pompiers:	18
Réclamation :	13
Police secours :	17
Hôpital :	20 72 25 21
Médecins de nuit:	20 73 47 37

Pharmacies de garde

Du Samedi 6 octobre au Samedi 13 octobre 2012	Du Samedi 13 octobre au Samedi 20 octobre 2012
La Patience (Ex Lacouroussou)	As Salam
Plateau	Jangorzo
Point D	Rond Point
Nouveau Marché	Kaocen
Complexe	Ecole Canada
2ème Forage	Maison Economique
Lako	Kalley Est
Route Tillabéry	Banifandou
Terminus	Ecoles Diori
OUA	Vogue
Populaire Talladjé	Populaire Soni Ali Ber
Pop. Hôpital (sauf les dimanches)	Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

Rions-en

Capitaine

Il y a longtemps vivait un officier de l'armée royale nommé Capitaine Bravado. C'était un homme, un vrai de vrai, qui ne montrait aucune peur lorsqu'il faisait face à ces ennemis.
Un jour, alors qu'il naviguait sur les 7 mers, il vit un bateau pirate approcher. Son équipage était très nerveux. Le capitaine Bravado cria :
- Allez me chercher ma chemise rouge!
Le premier officier alla chercher la chemise rouge du capitaine qui aussitôt l'enfila. Il mena alors son Équipage à la bataille et tua tous les pirates.
Ce soir-la, tous les hommes étaient assis dehors et fêtaient leur victoire.
L'un d'eux demanda au capitaine :
- Capitaine, pourquoi avez-vous demandé pour votre chemise rouge avant la bataille?
Le capitaine répondit :
- Si j'avais été blessé pendant l'attaque, mon sang n'aurait pas paru sur la chemise. Et les hommes auraient continué de se battre sans peur.
Tous les hommes le regardèrent avec admiration :
´ Quel homme courageux†!
Comme le Soleil se levait le lendemain matin, les marins virent non pas un, non pas deux, mais DIX bateaux pirates qui approchaient. L'équipage regardait dans un silence horrifié et attendait les ordres du capitaine. Le capitaine Bravado regarda tranquillement les 10 bateaux, dévisagea ensuite son premier officier et lui dit calmement :
- Allez me chercher mon pantalon brun!

Marchés Publics

ARMP

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'ELEVAGE
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DANS LA REGION DU LIPTAKO GOURMA (PDERLG) –TILLABERI

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/2012/ PDERLG

POUR LA SECURISATION DE L'ENCLAVE PASTORALE DE GADOUDHE (Kargui Bangou)

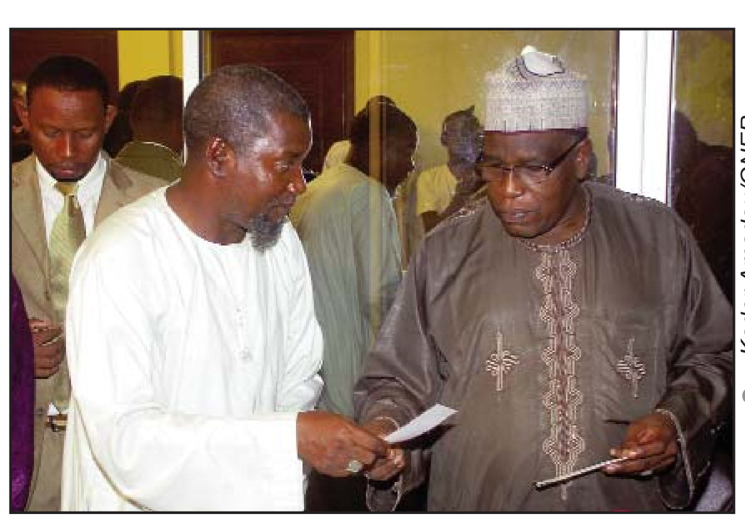
L'avis d'appel d'offres n°02/2012/ PDERLG pour la sécurisation de l'enclave pastorale de Gadoudhe (Kargui Bangou) publié dans le Sahel du ***5 septembre et le Sahel Dimanche du 7 septembre 2012*** dont la date limite du dépôt et de l'ouverture des offres prévue le ***16 octobre 2012*** est reportée au ***mardi 3 octobre 2012***.

Le ministre d'Etat procède à la remise de chèques aux chefs d'agences de pèlerinage

Le gouvernement apporte un appui de 264.275.000 FCFA aux10.571 pèlerins nigériens

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses, M. Abdou Labo, a remis, hier après midi, des chèques aux chefs des 18 agences engagées dans l'organisation du Hadj 2012. Ces chèques destinés aux 10.571 pèlerins nigériens, ont été attribués aux 18 agences qui se sont acquittées de leurs obligations vis-à-vis de l'organisation du Hadj 2012. En effet, a expliqué le ministre d'Etat, M. Abdou Labo, chaque pèlerin figurant sur la liste des agences qui ont légalement honoré leur engagement bénéficiera de 25.000 FCFA.
En remettant les chèques, le ministre d'Etat a rappelé que,d'ores et déjà l'Etat du Niger a pris des engagements en vue d'accompagner les pèlerins dans l'accomplissement du pélerinage, qui est le 5eme pilier de l'islam, dans des conditions les meilleures. C'est ainsi que l'Etat a contribué à la réduction de 10.000 FCFA dans les frais de transports, en réduisant certaines taxes. Cette année, a-t-il dit, on assiste également à une réduction de 2.500 FCFA du coût de vaccination. Ainsi, le prix des vaccinations est abaissé de 20.000 FCFA à 17.500 FCFA. Il a souligné que cette année, l'Etat a soutenu les pèlerins à hauteur de 37.500 FCFA.
En outre, au cours de la cérémonie qui s'est déroulée au cabinet du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses, des chèques d'une valeur totale de 264.275.000 FCFA ont été remis, en toute transparence, par le ministre d'Etat aux chefs d'agence. Les agences concernées ont eu chacune une somme proportionnelle aux nombres de ses pèlerins. «J'espère bien que cet appui de l'Etat du Niger sera destiné aux véritables bénéficiaires», a déclaré le ministre d'Etat.

Laouali Souleymane


• Kader Amadou/ONEP

Le Ministre d'Etat remettant un chèque au représentant d'une Agence

La Première Dame Hadjia Aïchatou Issoufou préside le lancement de la campagne ''Parce que je suis une fille''

Susciter un engagement collectif en faveur de la promotion de l'égalité et l'autonomisation des jeunes filles

L'Ong Plan Niger en collaboration avec le gouvernement nigérien, a procédé le mercredi dernier au lancement de la campagne ''Parce que je suis une fille''. C'est la première dame Hadjia Aïchatou Issoufou, marraine de la campagne, qui a procédé au lancement officiel des activités au Palais des congrès de Niamey. La cérémonie a enregistré la présence de plusieurs membres du gouvernement, des élus nationaux, de la gouverneure de la région de Niamey, des représentants du corps diplomatique et des organisations internationales, des leaders d'opinion et d'une foule nombreuse. Cette campagne qui s'étalera jusqu'en 2015, année échéance des OMD, vise à susciter l'engagement des différents acteurs en faveur d'une éducation de qualité au bénéfice des jeunes filles. La campagne ''Parce que je suis une fille'' est la 3ème organisée par l'Ong Plan au Niger, après celles sur l'enregistrement universel des naissances et sur la violence en milieu scolaire. Il s'agit à travers cette dernière campagne de mobiliser 26.000 mains, équivalant à autant d'engagements en faveur la promotion de l'égalité et de l'autonomisation des jeunes filles. Plusieurs allocations ont marqué la cérémonie de lancement de cette campagne. C'est ainsi que la gouverneure de Niamey, s'est réjouie du choix de son entité administrative pour abriter cette cérémonie.
En procédant au lancement officiel de la campagne, la Première dame Hadjia Aichatou Issoufou a tout d'abord salué les efforts déployés par l'Ong Plan au Niger dans le cadre du bien être de l'enfant en général et de la jeune fille en particulier. ''Le Niger est convaincu en signant la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, que les filles devraient bénéficier des mêmes droits que les garçons : droit à la survie, à l'éducation, à la santé et à la participation aux décisions qui concernent leur vie'', a déclaré la marraine de la campagne. Notant que la réalité est tout à fait autre, elle a déploré le fait que beaucoup de jeunes filles ne jouissent encore de tous les droits que leur confèrent la législation nationale et les conventions internationales. ''C'est pourquoi déclare Hadjia Aichatou Issoufou, la cause des filles nécessite que l'on s'engage tous, car il nous faut bannir à jamais les obstacles empêchant aux jeunes filles de jouir de leur droits''. Ces obstacles ont pour noms les pesanteurs sociales, les violences à l'école, la pauvreté des parents, etc. ''Cette campagne est une réponse aux préoccupations des plus hautes autorités de l'Etat du Niger, car convaincues que la promotion de l'éducation des filles est essentielle à la réussite du développement national'' dira la première dame.
La marraine de la Campagne ''Parce que je suis une fille'' a ainsi salué le travail mené par tous les acteurs notamment les décideurs politiques, les leaders religieux et locaux pour susciter un changement de mentalité sur la situation de la jeune fille dans notre pays et dans le monde. La première Dame Hadjia Aichatou Issoufou a enfin invité l'assistance et au delà tous les acteurs à exécuter le geste qui consiste à lever la main, consacrant ainsi l'engagement de chacun et de tous en faveur d'une éducation de qualité en faveur de la jeune fille.
Pour sa part, la ministre de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, cette campagne vient à point nommé. ''Elle vient accompagner notre pays dans l'exécution de son Programme de développement social notamment en son volet promotion et protection des couches vulnérables que sont les femmes et les enfants, particulièrement les filles'', a dit Dr Maïkibi Kadidiatou Dandobi. Elle a par ailleurs rappelé l'engagement de notre pays en faveur de la promotion des droits de la femme. C'est ainsi que le Niger a adhéré à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) le 13 août 1999 ainsi qu'au Protocole facultatif à la Convention en septembre 2004 et accepté l'amendement apporté en mai 2002 au paragraphe 1 de l'article 20 de la Convention. Dr Maïkibi Kadidiatou Dandobi a ensuite rappelé les multiples mesures politiques et législatives prises par le gouvernement nigérien en faveur de la promotion de la femme et de la protection des droits de la jeune fille en particulier.
Quant au représentant résident de Plan au Niger, M. Rheal Drisdell, il a salué la mobilisation et la participation de la première dame et des autorités nigériennes à cette activité. Ce qui dénote, selon lui, de l'importance qu'accordent les autorités nigériennes aux questions des droits de la jeune fille. ''Les filles représentent la moitié de l'avenir du monde et à ce titre elles doivent participer activement en tant qu'actrices dominantes à l'élaboration d'un avenir meilleur et plus sûr pour tous'' déclare-t-il. C'est conscient de cet état de fait et riche de 75 ans d'expérience dans le développement international à travers une soixantaine de pays que Plan a initié cette campagne pour mobiliser tous les acteurs de la société.

Siradji Sanda


• DR

Photo de famille après la cérémonie

Journée Internationale de la Réduction des Risques de Catastrophes

Les femmes et les filles au centre de l'édition 2012

La communauté internationale célèbre le 13 octobre de chaque année et ce depuis 2009 la journée Internationale de la Réduction des Risques de Catastrophes. Joignant sa voix à celle des autres pays, le Niger qui n'échappe au risque des catastrophes célèbre également cette journée qui est exceptionnellement le 12 octobre et qui a pour thème central « Les femmes et les filles, la force invisible de la résilience». A cette occasion le Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre, Président du Comité de Pilotage du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires a prononcé un message. M Aghaly Abdoulkader a souligné l'importance d'une telle journée pour notre pays qui est soumis à des aléas divers comme les sécheresses devenues récurrentes, les invasions acridiennes, les inondations.
Rappelant que les récentes inondations ont causé la mort de 91 personnes et provoqué d'importants dégâts matériels, le Directeur de Cabinet du Premier Ministre a mis en exergue les conséquences des catastrophes sur le développement de notre pays «Ces catastrophes remettent constamment en cause les efforts déployés par les populations et les autorités dans le cadre du développement socio-économique. Les impacts de ces aléas naturels sont amplifiés par les effets du réchauffement climatique », a-t-il affirmé. Loin de céder à la fatalité ou de rester spectateur de ces phénomènes naturels notre pays a mis en place d'importants moyens et systèmes de prévention et de gestion. « La volonté de briser le cycle de vulnérabilité des populations a été déclinée dans le Programme de Renaissance du Président de la République et dans la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre », a indiqué M. Aghaly Abdoulkader.
Il s'est doté de moyens efficaces et appropriés pour répondre aux situations d'urgence et de catastrophes tels que, les 3N, le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises alimentaires et la Plate-forme nationale sur la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophes, la Cellule de Coordination Humanitaire au Cabinet du Premier ministre. Tous ces moyens concourent à l'amélioration de la capacité de résilience des communautés aux catastrophes.
Parlant de la plate-forme le Directeur de Cabinet Adjoint a indiqué qu'elle est la voie pour l'intégration de la réduction des risques de catastrophes dans la planification des politiques et des programmes de développement et représente un changement d'orientation considérable dans la réduction des risques de catastrophes grâce à des efforts pour analyser et gérer les causes.
Evoquant les raisons du choix du thème, M. Aghaly, a souligné que les femmes et les filles constituent l'une des couches de la population la plus touchée par les catastrophes avant d'ajouter qu'il est important de leur accorder une attention particulière et de valoriser leur rôle souvent invisible mais capital au sein de la famille et des communautés. Pour lui les femmes et les filles ont le pouvoir de contribuer pleinement au développement durable à travers la réduction des risques de catastrophe, et ce en agissant en particulier dans les domaines de la gestion des ressources environnementales et naturelles, de la gouvernance, de la planification urbaine, de l'utilisation des terres et de la planification économique et sociale – principaux facteurs de risques de catastrophes.

Zabeirou Moussa


• Elh. Zakari A. Gado/ONEP

M Aghaly Abdoulkader


Youki®
LUTTE CONTRE
LA VIE CHERE !!
30 CL
200
FCFA
50 CL
300
FCFA
Youki®
SODAWATER
Youki®
ANANAS
Youki
TONIC
Boisson à base d'extraits végétaux
Youki®
TONIC
Boisson rafraîchissante
Le Bon goût de la Vie !